

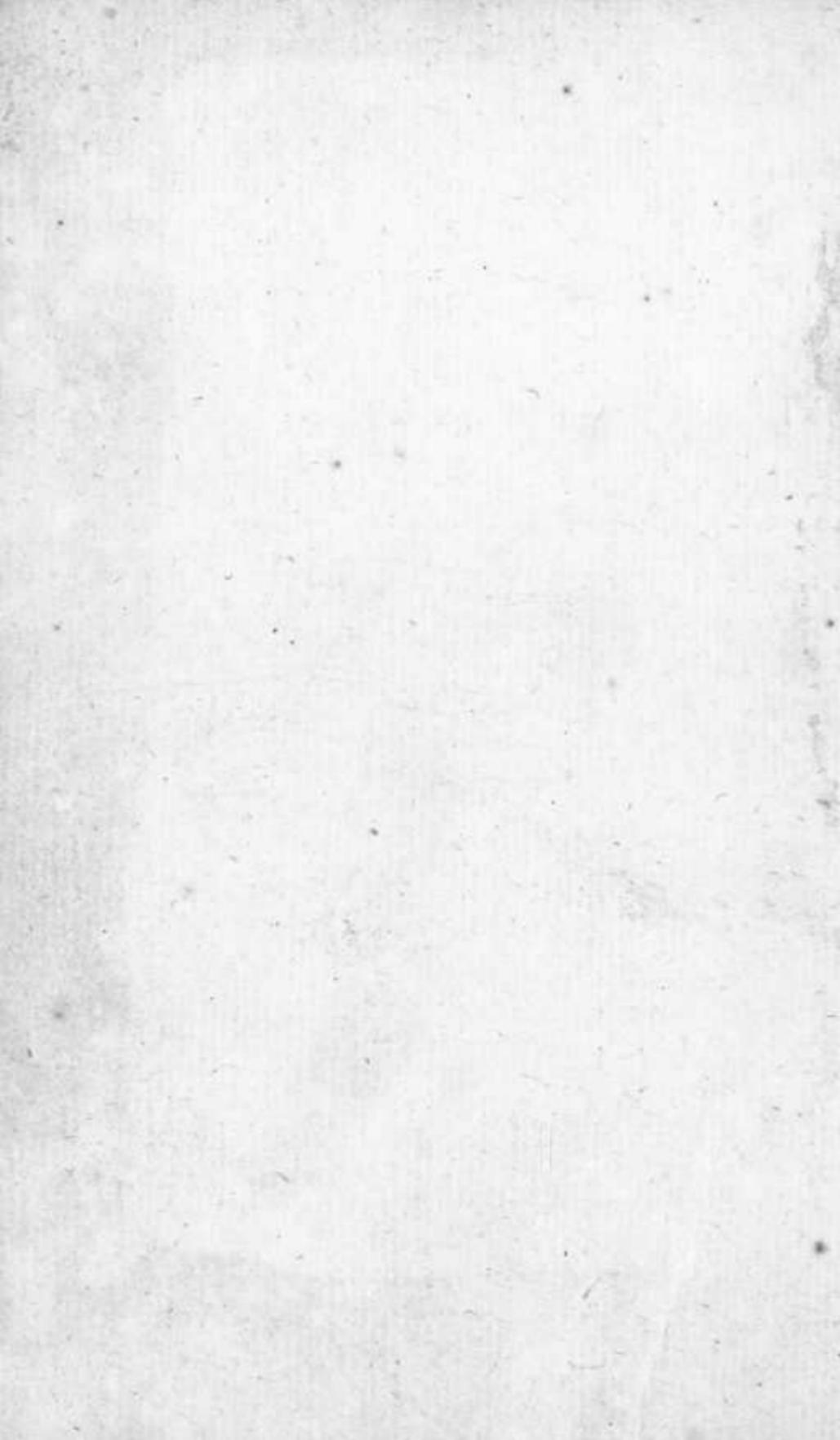
6107

case 20

collatorum  
in page







ABRÉGE' DE LA VIE,  
Vertus & Miracles  
DE SAINT JEAN  
DE LA CROIX,  
PREMIER CARME DECHAUSSE'

Et Coadjuteur  
DE SAINTE THERESE  
Dans la Reforme de l'Ordre de Notre  
Dame du Mont Carmel.

TRADUIT DE L'ITALIEN

Par le R. P. AMABLE DE SAINT JOSEPH,  
*Ancien Provincial des Carmes dechaussez  
de la Province de Paris*



A PARIS,

Chez { J. B. LAMESLE, rue de la  
Bouclerie, à la Minerve.  
GONICHON, place du pont  
S. Michel, au sacrif. d'Abraham.

M. DCCXXVII.

*Avec Approbation & Privilege.*

AUTHEUR DE LA  
VIRGILIS & MICHIELS  
DE LA SAINTE  
DIEU LA CROIX

MEMBRE DU  
LEONARDI  
DE LA SAINTE  
DE LA SAINTE

LEONARDI  
DE LA SAINTE  
DE LA SAINTE

A PARIS

A. B. LAMARQUE  
G. G. G. G. G.  
S. MICHIELS

M. D. C. C. X. V. I.



# PRÉFACE

## DU TRADUCTEUR.

**L**A Vie du Saint dont je donne ici l'abregé, a été composée par differens Auteurs. On en connoît presque de toutes les Langues. L'Espagne a fourni les Memoires ; les autres Nations en ont extrait ce qu'elles ont jugées digne d'être donné au Public. M. Baillet, ce sçavant Critique des actions des Saints, en a crû les faits assez autorisez, pour meriter une place dans son Recueil.

Ces considerations auroient dûes, ce semble, me dispenser de travailler à cette Traduction ; que faire de tant de Livres, & de Li-

vres sur le même sujet ? On doit convenir qu'un Ecrit qui porte à la pieté, n'est jamais inutile ; la vie d'un Saint est de ce caractère. L'exemple fait plus d'impression, que les maximes les plus relevées. Il n'est point de Lecteur attentif, qui ne se dise à soi-même, ne pourrai-je donc pas faire ce que celui-ci a fait ?

D'ailleurs, la Canonisation d'un Saint en renouvelle l'idée. On est curieux de se rappeler le détail de ses actions. N'avoir que des *in folio* à présenter, la plupart n'ont ni le moyen de les acheter, ni le tems de les lire. Un récit exact & circonstancié, sans incidens, sans commentaire, que l'on puisse recouvrer avec facilité, & lire en peu de tems ; tel est le goût du Public.

Dans la Traduction de cet abrégé, je ne me suis point attaché fervilement aux mots & aux expressions de l'Auteur. La Langue Italienne a ses tours, la Françoisise a les siens. C'est pourquoi, sans m'éloigner du fond & des circonstances du récit, j'ai tâché de rendre la pensée de l'Auteur d'une manière qui puisse satisfaire la piété du Lecteur, sans blesser la délicatesse de la Langue Françoisise : sur de nouveaux Memoires que l'on m'a produit, j'ai été obligé de changer l'ordre de quelques événemens, & de réformer certaines époques, afin de donner à cet Ouvrage toute la perfection possible.

---

A P P R O B A T I O N  
des Theologiens de l'Ordre.

Nous souffignez, Religieux, Prêtres, Carmes Déchauffez, de la Province de Paris, anciens Professeurs en Theologie, certifions qu'ayant examinez par un ordre exprès de notre R. P. General cet *Abregé de la vie, vertus & miracles de Saint Jean de la Croix*, traduit de l'Italien en François, par le Reverend Pere Amable de Saint Joseph, ancien Provincial; nous n'y avons rien trouvé qui ne puisse instruire, édifier, & porter à la pratique des vertus chrétiennes & religieuses. En foy de quoi nous avons signez. A Paris dans notre Couvent de saint

Joseph, ce seizième Février, mil  
sept cens ving-cinq.

F. Bonaventure de la Présentation,  
ancien Professeur en Theologie,  
& Définitur Provincial.

F. Paul Simon de Saint Joseph,  
ancien Professeur en Theologie.

---

P E R M I S S I O N  
du R. P. General.

**N**Ous, Frere Charles-François de S. Jean de la Croix, General des Carmes Déchauffez de la Congregation de saint Elie ; permettons au R. P. Amable de S. Joseph, ancien Provincial de notre Province de Paris, de faire imprimer l'*Abregé de la vie, vertus & miracles de S. Jean de la Croix*, qu'il a traduit de l'Italien en François, & qui a été revûë par deux Theologiens par nous députez à ce sujet. Donné à Rome ce 19. Decembre 1724.

F. Charles François de S. Jean de la Croix, General.

Lieu † du Cachet.

F. Pierre-François de S. Constance,  
Secretaire.

---

A P P R O B A T I O N  
de M. l'Abbé Robuste, Docteur  
de la Maison & Société de Sor-  
bonne, & Censeur Royal des  
Livres.

**J'**Ai lu par ordre de Monsei-  
gneur le Garde des Sceaux, un  
Livre intitulé : *Abregé de la vie,*  
*vertus & miracles de Saint Jean de*  
*la Croix, premier Carme Déchaussé,*  
*& Coadjuteur de sainte Therese dans*  
*la Réforme de l'Ordre de Notre Dame*  
*du Mont Carmel, traduit de l'Italien*  
*par le R. P. Amable de saint Joseph,*  
*ancien Provincial des Carmes Dé-*  
*chaussés de la Province de Paris; dans*  
*laquelle vie je n'ai rien trouvé qui*  
*ne soit capable d'édifier les Chré-*  
*tiens.* A Paris ce 1. Avril 1725.

ROBUSTE.

---

P R I V I L E G E D U R O Y .

**L** O U I S par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre, à nos amez & feaux Conseillers, les gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT : Notre bien amé JEAN GONCHON, Nous ayant fait remontrer qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Abregé de la Vie de Saint Jean de la Croix, premier Carme Déchauffé*, s'il Nous plaisoit lui en accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires : A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes de faire imprimer ledit Livre en tels volumes, forme, marge, caractere, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & debiter par tout notre Royaume pendant le tems de huit années consecutives, à compter du jour de la date desdites Presentes : Faisons défenses à toute sorte de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance, comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, ven-

dre, faire vendre, débiter ni contrefaire le-  
dit Livre, en tout ni en partie ni d'en faire  
aucuns extraits, sous quelque prétexte que  
ce soit d'augmentation, correction, change-  
ment de titre ou autrement, sans la permis-  
sion expresse & par écrit dudit Exposéant ou  
de ceux qui auront droit de lui, à peine de  
confiscation des Exemplaires contrefaits, de  
quinze cens livres d'amende contre chacun des  
contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers  
à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit  
Exposéant, & de tous dépens, dommages &  
intérêts: A la charge que ces Presentes seront  
enregistrées tout au long sur le Registre de  
la Communauté des Libraires & Imprimeurs  
de Paris, & ce dans trois mois de la date d'i-  
celles; que l'impression de ce Livre sera faite  
dans notre Royaume & non ailleurs en bon  
papier & en beaux caractères, conformément  
aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant  
que de l'exposer en vente le Manuscrit ou Im-  
primé qui aura servi de copie à l'impression  
dudit Livre sera remis dans le même état où  
l'Approbation y aura été donnée és mains de  
notre tres-cher & feal Chevalier Garde des  
Sceaux de France le Sieur Fleuriau d'Arme-  
nonville, Commandeur de nos Ordres; &  
qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires  
dans notre Bibliothèque publique, un dans  
celle de notre Château du Louvre, & un  
dans celle de notre tres-cher & féal Chevalier  
Garde des Sceaux de France, le Sieur Fleuriau

d'Armenonville, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des Presentes : Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses ayant cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement : Voulons que la copie desdites Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'original : Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission & nonobstant clameur de Haro, Appel Normande & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Paris le douzième jour du mois d'Avril l'an de grace mil sept cens vingt-cinq & de notre Regne le dixième. Par le Roi en son Conseil, D E S A I N T H I L A I R E.

*Registré sur le Registr. VI. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, No. fol. conformément aux anciens Reglemens, confirmés par celui du 28. Fevrier 1723. A Paris le 1725.*

**BRUNET**, Syndic.



LA VIE  
DE S<sup>T</sup>. JEAN  
DE LA CROIX,

Premier Carme Déchaussé.

---

PREMIERE PARTIE.

*Sa Naissance, sa Vie & sa Mort.*

**S**AINTE JEAN connu d'abord sous le surnom d'Yépés, qui étoit celui de sa Famille, puis sous celui de saint Mathias, qu'il reçut dans la Mitigation, & enfin sous celui de la Croix, qui lui fut donné dans la Reforme, nâquit à Ontivere, ou Fontibere, ainsi

A

nommé par Tibere Cesar qui l'a fait construire. Cette Ville est de la vieille Castille en Espagne, & peu éloignée d'Avila, lieu de la naissance de sainte Therese. Il semble que Dieu le permit, afin que ceux qui dans la fuite devoient être unis par les liens les plus précieux & les plus respectables de la Charité, du Ministère & de la Gloire, le fussent aussi par la proximité des lieux de leur naissance. On ne sçait pas au juste e jour & le mois auxquels il est né, les Regîtres des Batêmes de ce lieu ayant été enveloppez dans l'incendie qui en consuma l'Eglise; on sçait seulement que ce fut l'an 1542. Quelques Auteurs croyent que ce fut le 24. Juin de la même année. Il eut pour pere Gonzale d'Yepés, & Catherine Alvarez pour mere,

tous deux nez à Toledé , également recommandables par leur pieté & par leur merite. Gonzale d'Yepés comptoit dans sa famille plusieurs Prébendiers de la celebre Eglise de Toledé, & un oncle Inquisiteur de la même Ville. Catherine Alvarez joignoit à une rare beauté une modestie singuliere. Le commerce de Soye que faisoit Gonzale le conduisit souvent à Fontibere: il y vit Catherine Alvarez , il en fut charmé , il s'y attacha , & il l'épousa.

Il fortit trois enfans de cet heureux mariage: l'un mourut au sortir du berceau; l'autre déjà avancé en âge merita par sa vie exemplaire les éloges de l'Historien Velasqués. Jean d'Yepés fut le troisieme. La mort prématurée de son pere le laissa orphelin avec

les deux premiers. Cette mort si funeste jetta Catherine dans de terribles embarras ; elle s'y soutint avec une constance invincible. Seule , chargée de famille , sans autre ressource que ses mains , elle forma le dessein de s'établir à Medine du Champ , Ville plus propre que toute autre au commerce qu'elle faisoit. Là cette mere affligée plaça son fils Jean âgé de cinq ans , dans le Seminaire des Enfans , non seulement pour le faire élever dans la connoissance des belles Lettres , mais encore plus pour lui faire apprendre de bonne heure les maximes les plus pures de l'Evangile. Cet enfant seconda heureusement ses nobles desseins. Son progrès merveilleux dans les Sciences , sa modestie dans les conversations , sa dévotion

tendre pour la très-sainte Vierge, son penchant pour les choses de Dieu, son assiduité à entendre & à servir les Messes qui se disoient au Seminaire & chez les Meres de la Magdelaine, Monastere voisin, furent les premieres démarches qui consolerent beaucoup cette tendre mere.

La sainte Vierge parut sensible à l'attachement respectueux que ce jeune enfant avoit pour elle : elle le lui marqua dans cette occasion. Il y avoit dans le Seminaire un puits à fleur de terre, autant à craindre pour ceux qui venoient y tirer de l'eau, qu'il étoit dangereux pour ceux qui se divertissoient en cet endroit. Jean que la compagnie avoit attiré près de ce puits, eut le malheur d'y tomber : ses Compagnons allarmez

crient, on accourt, on le croit déjà noyé. Mais, quelle surprise ! Jean, que la hauteur de la chute, & la pesanteur du corps auroient dû précipiter au fond du puits, est tranquille assis sur l'eau. Effet visible de la grace & de la force de l'Esprit Saint, son caractère est d'être porté sur les eaux, *ferebatur super aquas*. On lui jette une corde qu'il avoit demandée lui-même, il s'en ceint par le milieu du corps, on le tire : comment ne vous êtes vous pas noyé, lui demandent les assistans ? Une Dame tres-belle m'a soutenu & m'a gardé, répond le jeune enfant avec une simplicité admirable.

Sa mere reflechissant serieusement sur le bon naturel de son fils, eût bien souhaité lui voir con-

tinuer ses études ; mais sa pauvreté ne lui permettant pas d'y pouvoir contribuer , elle se détermina à lui faire apprendre quelque profession honnête , par le secours de laquelle il pût subsister. Ce jeune enfant toujours docile y consentit ; mais comme de plusieurs qu'elle lui proposa , nulle ne se trouva ni de son goût, ni de son génie , elle en demeura là. Un art mécanique étoit indigne d'une main qui devoit ne s'occuper un jour qu'à écrire si dignement les plus sublimes & les plus importantes vérités.

Jean d'Yepés parvenu à cet âge , où la raison commence à se développer , s'appliqua avec plus de ferveur à la recherche & à la pratique du vrai bien. Son amour pour la vertu le faisoit soupirer

sans cesse après quelque occasion de se consacrer tout entier au service de Dieu, dont il ne s'étoit encore formé qu'une idée très-imparfaite. Alphonse Alvarez, Gentilhomme de Toledé, qu'une sainte inspiration avoit porté au mépris du Siecle, s'étoit retiré pour lors dans l'Hôpital de la Conception de Notre - Dame du Champ, à dessein d'y finir ses jours au service des malades dans la pratique des fonctions les plus humiliantes. Ce pieux Gentilhomme eût à peine entendu parler des qualitez personnelles de ce jeune Enfant, qu'il crut trouver en lui un sujet capable de le seconder dans ses exercices de Charité. Il communiqua son dessein à la Mere, elle s'y prêta sans difficulté; & l'Enfant

ravi de se voir au comble de ses desirs , accepta l'offre avec une joye toute extraordinaire.

Il faisoit beau le voir au milieu des malades les plus fatiguans & les plus désesperez : Quelle modestie dans ses démarches ! Quelle exactitude dans ses devoirs ! Quelle diligence dans toutes ses actions ! Loin que quelqu'un le devança , personne n'osa se flater de l'atteindre , & sa conduite frappa les Officiers de l'Hôpital, au point qu'ils avoüerent tous que ce jeune homme les couvroit de confusion.

Quoique beaucoup occupé , il sçût cependant par ses précautions judicieuses & vigilantes à s'acquiter de ses emplois, se ménager du tems qu'il consacroit ou à la recitation de quelques prieres,

ou à la meditation sur la Passion du Sauveur; mystere sur lequel il ne meditoit jamais sans se sentir attendri. Ses desirs de plaire au Seigneur croissant de jour en jour, à l'âge de neuf ans on le vit plus d'une fois passer les nuits entieres sur des fagots de farmens, afin d'interrompre par là son sommeil, & d'accoûturner de bonne heure ses yeux aux veilles, qui devoient estre dans la suite si longues & si penibles. Il prenoit si peu de nourriture, qu'elle suffisoit à peine pour l'empêcher de mourir. Sa retraite & son silence furent si admirables, que par ces moyens il se concilia en peu de tems la bienveillance de tous les Officiers de l'Hôpital. Ils découvroient en ce jeune homme un merveilleux assortiment de toutes les vertus, & perçant dans

un obscur avenir, ils se le représentoient déjà comme un torrent assez enflé pour répandre sur les ames ses eaux bienfaisantes, & porter par tout la fertilité & l'abondance.

L'esprit séducteur ne put voir sans indignation une conduite si régulière. Ces premiers pas d'un Enfant le firent craindre pour la suite, il prévint les coups réitérés qu'une main aussi habile devoit lui porter, & se défiant de lui-même, il voulut vaincre par artifice celui dont il redoutoit la force. Déjà paroissent les spectres & les phantômes. Jean d'Ycès sort de la Ville avec son frere François, peut-être pour prendre l'air: un monstre épouvantable se présente à eux la gueule beante prêt à les dévorer. François saisi

de frayeur tombe demi mort, tandis que le Bienheureux avec cette assurance que donne l'innocence des mœurs, s'arme du signe de la Croix, & comme un nouveau David, met en fuite cet ennemi orgueilleux.

Peu de tems après étant allé à la Campagne avec ses Condisciples, ils approcherent tous d'un grand marais couvert d'eau. Le Démon toujours attentif à le surprendre saisit cette occasion dans le dessein de le faire perir : le jeune homme tombe, & semble devoir être enseveli dans les eaux & dans la bouë ; il reparoît cependant sur la surface jusques à deux fois ; & dans l'instant qu'on eût crû que tout lui alloit manquer, cette même personne qui l'avoit soutenu sur les eaux du puits, le soutint

tint sur celles-ci, & lui presenta la main pour le retirer de ce danger. Le jeune homme ayant reconnu que c'étoit la Mere de Dieu, refusa par respect de lui rendre la sienne, persuadé qu'il ne convenoit point qu'une main couverte de boue touchât la main d'une Vierge aussi pure. Pendant cette contestation respectueuse un Laboureur appelé par les cris de ses compagnons se presente, tend la main, & arrache cette innocente victime & à la malice du Demon, & à une mort certaine.

Les Peres de la Compagnie de Jesus avoient un College près l'Hôpital de Medine. Alphonze Alvarez (dont nous avons parlé) devenu Administrateur de l'Hôpital souhaita que Jean y continuât ses études. Le jeune homme s'y ren-

dit, & il y étudia la Grammaire, la Rhetorique, & la Philosophie avec tant d'application, qu'à l'âge de vingt ans ou environ, il parut un homme parfait, formé pour lors dans les sciences comme il l'étoit auparavant dans la vertu. Le service de l'Hôpital fit toujours cependant ses délices & ses amours. Il étoit si ingénieux à distribuer les heures du jour, & à leur marquer une occupation particulière, que l'étude n'étoit pas un obstacle aux œuvres de charité, & que les œuvres de charité ne nuisoient pas au tems de l'oraison. A l'âge de vingt & un an Alphonse Alvarez son protecteur voulut lui faire conférer l'ordre du Soudiaconat, pour le disposer à recevoir en son tems ce ui de la Prêtrise. Dans cet-

te vûe ce genereux Gentilhomme le nomma à la Chapelainie de l'Hôpital, Benefice qui vacquoit pour lors. Mais ce jeune homme plein d'humilité le refusa d'abord, alleguant son indignité pour remplir un ministere redoutable même aux Anges; pressé cependant par de nouvelles instances il l'accepta pour ne point paroistre trop opposé à son bienfaicteur. Des pensées inquietantes s'emparerent alors de son esprit : est-ce ici l'état auquel Dieu m'appelle ? Suis-je dans la voye qu'il m'a tracée ? Avec ces peines interieures, il se met en oraison les yeux baignés de larmes, il s'adresse à Dieu, il interpelle le secours de la Sainte Vierge sa fidele protectrice : daignez me servir de guide dant une affaire

aussi intéressante pour moi. Le Dieu qui se fait entendre à ceux qui l'invoquent, ne laissa pas plus long tems son serviteur dans ces perplexités affligeantes. Une voix retentit au fond de son cœur : tu dois me servir dans une Religion à la réforme de laquelle tu contribueras beaucoup. A ces mots le jeune homme se releve confus & animé; quoiqu'il n'en pénétrât pas distinctement le sens, il chercha des yeux quel pouvoit être l'état monastique auquel cette inspiration l'appelloit.

Le Seigneur le lui fit connoître fort à propos, lorsque les Reverends Peres Carmes de l'Observance mitigée vinrent en ce tems à Medine fonder le Couvent où ils sont actuellement sous le titre de Sainte Anne. Ce jeune Neophite

ayant appris que ces Religieux étoient consacrez au culte de la Sainte Vierge, & que cette mere de misericorde les honoroit d'une protection plus particuliere, se sentit à l'instant délivré de toutes ses incertitudes, & l'esprit tranquille il comprit parfaitement que c'étoit-là le lieu où la divine Providence le vouloit.

Il demande l'habit, on le lui accorde avec autant de joye de posseder un aussi bon sujet, que ceux de l'Hôpital étoient affligez de le perdre. Ce fut l'an 1563. qu'il reçut l'habit, il étoit pour lors âgé de vingt & un an, il retint le nom de Jean, & quitta celui de d'Yepés, ne voulant rien retenir du siecle, & on lui donna le surnom de saint Mathias.

Le commencement de son No-

viciat fut la consommation des vertus qu'il avoit acquises dans le siecle. Etabli dans le Sanctuaire, il oublia tout ce qui en étoit séparé, il perdit de vûe toutes les creatures, à peine se souvint-il de lui-même. Docile à la voix de son Pere Maître, il remplit avec édification & fidelité toutes les fonctions d'un Novice. De là ce progrès, de là cette ferveur, de là cette assiduité à l'Adoration du S. Sacrement, tantôt à genoux ou prosterné aux pieds des Autels. On le vit servir des Messes pendant des matinées entieres. La regle mitigée étoit trop douce pour ce fervent Novice, il pratiqua la regle primitive autant que l'obéissance le lui permit. Attaché à sa Cellule tel qu'un veritable contemplatif, il s'en fit une soli.

tude, dans laquelle son cœur put entendre la voix de Dieu. Le livre de l'Imitation de Jesus-Christ fut sa lecture, source de ses meditations pour l'oraison, regle de ses actions pour l'exterieur, principe de son application serieuse à se dépoüiller de toutes les affectations qui embarrassent ordinairement ceux qui combattent sous l'étendart de la Croix.

L'année de son Noviciat expirée, il fut reçu à la Profession à la satisfaction des Superieurs & de tous les Religieux du Couvent. Il la fit l'an 1564. entre les mains du R. P. Ange Salazar Provincial de Castille, sous le R. P. Jean-Baptiste Rossy General de l'Ordre. Ces Superieurs prévenus en sa faveur l'envoyerent immédiatement après au College de Sainte

Therese de Salamanque ( qui alors portoit le titre de S. André ) pour étudier en Théologie. L'étude ne rallentit point sa ferveur, on eut dit à le voir qu'il s'ouvroit une nouvelle carrière. Sa vie devint si mortifiée, qu'il sembloit vouloir en accélérer le terme. Si la Regle mitigée par Eugene IV. est sa Loi commune & publique, la Regle primitive autorisée par la Declaration d'Innocent IV. est sa Loi particuliere & secrette. En consequence il jeûna depuis l'Exaltation de la Sainte Croix 14. Septembre, jusques à Pasques, & garda fidelement l'abstinence, grande difficulté dans une Communauté qui ne fait ni l'un ni l'autre. On ne manque pas de s'en appercevoir, les reproches succedent, on crie à la singularité, Jean de

S. Mathias ne perd point courage, il reçoit sans impatience des coups si sensibles, il souffre avec résignation des insultes aussi grandes, il se soutient avec une constance invincible, ravi de se voir confondu avec son Divin Maître. Zélé pour le silence, sa présence étoit pour les inobservans une vive correction. La nécessité seule le tira de sa cellule. Mais ce qui auroit épuisé la ferveur des premiers Religieux du Mont-Carmel, ne suffisoit pas à ce jeune Penitent; il ajouta aux austeritez de la Règle primitive des mortifications volontaires. Cilices rigoureux, il en couvrit sa chair virginale: on a sçu qu'il s'en étoit revêtu d'un composé de joncs marins en forme de filets de Pêcheurs afin que les nœuds coulans le ferrassent

incessamment, & lui rappellassent le souvenir des souffrances de Jesus-Christ. Disciplines sanglantes, elles ne se terminoient qu'avec beaucoup de sang repandu. Jeûnes presque continuels, il les porta bien au-delà de ce qui étoit prescrit dans la Regle primitive. De ce détail on peut juger facilement quelle étoit sa modestie, reproche sensible de l'immodestie des uns, parfait modele de la gravité des autres, elle faisoit sur tous de fortes impressions.

La Cellule qu'il eut dans ce College fut très étroite & fort obscure; n'y aiant pas de jour suffisant pour étudier, il étoit obligé de lever une tuile du toit. Malgré une incommodité si considerable il s'y plaisoit extrêmement : cette Cellule avoit une ouverture sur le

Trés-Saint Sacrement: Jean de S. Mathias y trouvoit plus de facilité pour se presenter avec un cœur contrit & humilié devant le Trône de l'Agneau. Son lit étoit l'ouvrage de ses mains, des planches nues un peu courbées en forme d'un sépulchre en composoient toute la structure. Une pierre lui servit d'oreiller: si elle le fatiguoit pendant la nuit, elle ne le rendoit pas moins vigilant à tous les actes de Communauté. Les exercices Scholastiques auxquels il assista avec une assiduité exemplaire, & une attention singuliere ne l'arrêterent point dans le chemin de la perfection.

L'an 1567. un peu avant la fin de ses études, étant pour lors âgé de vingt-cinq ans, il reçût de ses Superieurs un ordre exprés

de se disposer à l'Ordre sacré de la Prêtrise: quoiqu'il s'estimât toujours très indigne d'un caractère si distingué, son obéissance le lui fit néanmoins accepter, se persuadant que Dieu l'appelloit à cet honneur par la voix de ses Supérieurs, comme il avoit autrefois appelé Aaron. Ordonné Prêtre, ses Supérieurs l'envoyerent à Medine du Champ afin qu'il y chantât sa première Messe pour la consolation de sa Mere. Avec quelle ferveur se prépare-t-il à cette grande action! Combien de Jeûnes faits à cette intention! Quelle austerité, quelle longueur de veilles! Convaincu que dans cette action le digne Ministre est favorablement écouâté, il n'oublia rien pour se rendre agreable à Jesus-Christ qu'il avoit le pouvoir  
de

de reproduire sur nos Autels , dans le dessein d'en obtenir la grace qu'il se propofoit de lui demander.

Enfin ce jour si folemnel arrive , déjà le ferviteur de Dieu paroît à l'Autel, déjà il tient entre ses mains le Sacrement adorable , & ses yeux fixez sur l'auteur de toutes les graces , le cœur attendri à la vue d'un Dieu si plein d'amour , il le supplie avec confiance de lui accorder l'incestimable bien de ne jamais perdre son innocence baptismale. Il ne prie pas en vain , Dieu comble les humbles , une voix interieure l'en assure : *je t'accorde* , dit elle , *ce que tu me demande*. Les effets y répondent, Jean de saint Mathias conserva precieusement toute sa vie la grace de son Baptême.

Cependant sainte Theresè, qui avoit pour lors fondé à Avila le premier Couvent de Filles de sa Réforme, écrit au R. P. General de l'Ordre pour obtenir la permission qu'il lui avoit promise de fonder en Castille quelques Couvents de Religieux dans lesquels la Regle primitive s'observât à la rigueur. Le R. P. General la lui accorde pour deux Monasteres seulement, à condition que le R. P. Provincial & son Prédecesseur l'agréeroient. En conséquence la sainte Fondatrice cherche des sujets propres à faire réussir ce grand dessein. Déjà le R. P. Antoine d'Heredia, Prieur du Couvent des Carmes de Medine du Champ, homme recueilli, studieux & ami de la retraite, s'étoit offert d'embrasser la Réforme; mais

sainte Therese considerant la complexion delicate de ce bon Religieux, craignit qu'il ne fût pas propre pour jetter les fondemens d'une si rude maniere de vivre. Il est vrai qu'elle se rassura en partie, comme elle l'écrit elle-même, lorsqu'elle apprit de la bouche du Pere Antoine, que depuis long-tems notre Seigneur l'appelloit à un état plus austere, mais elle ne put se rassurer entierement, & elle le pria de differer l'execution de son dessein, & de s'exercer cependant dans les austéritez auxquelles il vouloit s'engager. Pendant ce tems là la sainte fonda son second Monastere à Medine, & comme elle s'occupoit incessamment de la réformé des Religieux, elle attendoit avec impatience qu'il se presentât quel-

qu'autre sujet animé du même zele que le Pere Antoine & qui eût plus de force que lui.

Thereſe n'attendit pas long-tems , le Seigneur lui presenta un Religieux très-propre à cette entrepriſe. Elle étoit encore à Medine lors que le Pere Pierre d'O-roſco , Religieux Carme des plus diſtingué , y arriva. Elle confia à ce Pere comme à une perſonne d'une grande experience le projet de reforme qu'elle avoit concerté , elle en apprit avec joye qu'il avoit pour compagnon un Religieux Prêtre forti depuis peu du College , d'une ferveur extraordinaire , & quoique jeune , plein d'une force & d'un zele à devancer ceux qui depuis long-tems feroient profeſſion de la Regle primitive. On ne peut , ajouta-t'il ,

trouver un Religieux Plus humble, un comtemplatif plus élevé, un solitaire plus accompli ; c'est l'homme du monde le plus propre à vos desseins s'il veut y entrer. Le resultat de cette conference, fut que Pierre d'Orosco envoyeroit le lendemain matin à sainte Therese le P. Jean de saint Mathias, sous le pretexte de lui communiquer une affaire importante. Ils se separent, Therese passe en Oraison le reste de ce jour & la nuit suivante. “ Seigneur, voici ce  
„ semble le moment favorable au  
„ succès de l'entreprise que vous  
„ m'avez inspirée, c'est votre ou-  
„ vrage, vous l'avez commencé,  
„ daignez le consommer : Trou-  
„ veray-je ici un coadjuteur dans  
„ la reforme, en pourra-t'il sou-  
„ tenir le fardeau, en conserver

„ l'éclat , en étendre les bornes ?  
 „ Vous connoissez , ô Dieu des  
 „ cœurs , les dispositions de votre  
 „ creature ! Si vous l'avez choisie  
 „ faites le moi connoître , & pre-  
 „ paré-la à entrer de bon cœur  
 „ dans le miniftère auquel vous  
 „ l'appelée. , Therefe eft écoutée ,  
 le Ciel fe déclare , Jean de faint  
 Mathias lui eft destiné.

Le ferviteur de Dieu fe rendit  
 au Monaftere de fainte Therefe  
 à l'heure dont on étoit convenu ,  
 ravi d'apprendre par lui-même  
 ce que la renommée publioit de  
 cette Religieufe. Les complimens  
 furent courts , Therefe crut d'a-  
 bord avoir découvert fur le front  
 de Jean de faint Mathias la gran-  
 deur de fon ame , elle fe dévelop-  
 pa encore davantage dans la con-  
 fidence qu'il lui fit de la refolu-

tion qu'il avoit prise de passer à la Chartreuse pour y vivre dans une solitude plus profonde que n'étoit celle de son Ordre, & pour s'attirer par là avec plus d'abondance les rosées & les benedictions Celestes. Cet aveu fut pour la sainte une occasion toute naturelle de lui découvrir son dessein, elle lui fait sentir que sa retraite causeroit à son Ordre un tort considerable, & que sans en sortir il pouvoit seconder les mouvemens de sa ferveur, en accomplissant à la lettre la Regle primitive. " Mon Fils & mon Pe-  
,, re, lui dit elle, donnez vous  
,, patience & n'allez pas à la Char-  
,, treuse, nous pensons aétuelle-  
,, ment à faire une reforme de  
,, notre Ordre, je sçay que vous  
,, y trouverez de la consolation

„ par la facilité que vous aurez  
„ de satisfaire votre penchant  
„ pour le recueillement , l'orai-  
„ son , la penitence , la retraite &  
„ le detachment , & que vous  
„ rendrez un grand service à Dieu  
„ & à sa sainte Mere ; animez-  
„ vous donc , mon Fils , à cette  
„ entreprise , la Divine Majesté  
„ vous a peut-être choisi & desti-  
„ né pour cela , afin qu'étant le  
„ premier Carme déchaussé vous  
„ jettiez les fondemens d'une flo-  
„ rissante Congregation de Re-  
„ ligieux Reformez. „ Ces pa-  
roles prononcées avec la force &  
l'énergie d'une Therese de JESUS,  
firent toutes les impressions pos-  
sibles sur le cœur du Pere Jean de  
saint Mathias , il se rendit à l'inf-  
tant , plus de regards sur la Char-  
treuse , tous ses soins se termine-

rent à l'exécution de la parole qu'il venoit de donner, aussi le saint Esprit ne souffre-t'il point de delay, il n'aime ni les langueurs, ni la paresse; mais comme il ne se trouvoit point à ce moment de maison pour commencer la reforme des Religieux, sainte Therese lui conseilla de demeurer à Medine avec le R. P. Antoine d'Heredia dont nous venons de parler, jusqu'à ce qu'elle eust fini la fondation de son troisieme Monastere à Malagonds, tems auquel elle se flattoit que notre Seigneur lui en feroit trouver quelqu'une.

La sainte ne fut pas trompée dans son esperance, à peine trois mois s'écoulerent qu'étant retournée à Avila pour se rendre de là à Medine, qu'un Gentilhom-

me nommé Dom Raphael Mexia, qu'elle ne connoissoit point pour lors, vint au Monastere de saint Joseph lui presenter ses respects. Dans la conversation ce Gentilhomme lui dit qu'ayant appris qu'elle avoit besoin d'une maison pour fonder un Monastere de Religieux reformez de son Ordre, il lui en offroit une située dans le Village de Durvelle, dépendant d'Avila, elle sert actuellement de retraite à un de mes receveurs, ajouta t'il, si vous la jugé propre à votre dessein & que vous l'agréez, je me feray un vrai plaisir de la ceder aux serviteurs de Dieu. Durvelle n'est pas éloigné du chemin que vous devez prendre pour vous transporter à Medine, vous pourrez la voir en passant, si elle vous convient accep-

rez-la sans autre formalité, trop heureux de la voir servir de berceau à une reforme naissante. Therese connut d'abord à la description que le Gentilhomme fit de sa maison qu'elle n'étoit guere convenable, cependant touchée d'une offre si genereuse, & frappée de l'attention de la Divine Providence, elle ne différa pas à s'y rendre. Au premier coup d'œil la sainte pensa perdre courage, mais les reflexions la rassurerent, elle conçut qu'une chaumine pouvoit bien soutenir tout l'édifice de la Reforme, puisque le Porche de Bethléem étoit le fondement de toute la Republique Chretienne, c'est ce qui l'engagea à occuper la maison telle qu'elle étoit. Voici la peinture que sainte Therese nous en a laissée.

fé dans ses œuvres. “ En entrant  
,, dans cette Maison nous la trou-  
,, vâmes si mal propre à cause de  
,, la quantité de gens qui faisoient  
,, la moisson, que nous ne pûmes  
,, nous résoudre à y coucher. Il y  
,, avoit un porche assez raison-  
,, nable, une chambre retran-  
,, chée avec son galletas, & une  
,, petite cuisine; voila en quoi  
,, consistoit ce bel édifice, après  
,, l’avoir considéré je crus que l’on  
,, pouvoit faire de ce Porche une  
,, Chapelle, un Chœur de ce gal-  
,, letas, & un Dortoir de la cham-  
,, bre. ,, Sainte Therese de retour  
à Medine informa les Peres An-  
toine d’Heredia & Jean de saint  
Mathias de l’état des choses. Ces  
deux Religieux s’offrirent à l’in-  
stant d’y jeter les premiers fon-  
demens de la Reforme; mais  
comme

comme Dieu reservoit à Jean de S. Mathias la gloire & le titre de premier Carme Réformé, le P. Antoine ne se trouva point en état de partir si-tôt, il étoit Prieur & il falloit qu'il se demît de son Office entre les mains du R. P. Provincial qui venoit faire ses visites. Le P. Antoine resta donc à Medine, & sainte Therese mena avec elle Jean de S. Mathias, afin que tandis qu'il l'aideroit à faire la fondation des Carmelites de Vailladolid, elle pût l'enretenir à fond sur ce qu'elle souhaitoit que l'on pratiquât dans la Réforme des Religieux.

Lorsque Ste. Therese crut que Jean de S. Mathias étoit suffisamment instruit, elle lui remit les pouvoirs qu'elle avoit reçus du R. P. General & des Provinciaux

avec quelques petits meubles, soit pour la décoration de l'Eglise, soit pour le service de l'Autel, & partit avec lui pour Medine. De-là Jean de S. Mathias se transporta à Durvelle. Il entra vers le commencement d'Octobre 1568. dans cet Hospice, & il étoit accompagné d'un Séculier, dont il devoit se servir pour accommoder cette maison.

La pauvreté du lieu ne l'effraye point : le Ciel ouvert lui presente un déluge de grace. Il s'occupe incessamment à le disposer, suivant les idées que Sainte Therese lui en avoit données, & il ne fallut pas un tems considerable pour y réussir : en peu de jours ce lieu profane fut changé en un Sanctuaire de pieté. Un matin après avoir célébré les saints mysteres, Jean

de S. Mathias benit l'habit qu'il avoit apporté , & prosterné au pied de l'Autel , fondant en larmes, Prêtre & Victime tout ensemble, les pieds entierement nuds, il s'en revêtit au grand contentement de son ame. Cet habit que Ste. Therese avoit fait elle même, & qu'elle avoit déjà sanctifié par l'attouchement de ses mains, étoit d'une étoffe tres grossiere & très rude, semblable à celui des Carmes Déchaussez d'aujourd'hui.

Ce devot Solitaire parut d'abord un prodige de penitence aux Habitans de Durvelle. Ils crurent voir en sa personne un nouveau Jean-Baptiste dans le desert : aussi imita-t-il de si près les austeritez de ce saint Précurseur, qu'il se réduisit dans un état à tirer les larmes des yeux de ces pau-

vres gens de la campagne, lesquels regardoient sa conservation comme un miracle de la Toute Puissance de Dieu. Celui d'entre eux qui avoit le bonheur de lui parler, se sentoit interieurement touché par l'onction du S. Esprit, dont ses discours étoient remplis. Jean de saint Mathias passa environ deux mois dans ces saints exercices : comme il fut seul pendant tout ce tems, il merita avec justice le titre de premier Carme Déchauffé & de Réformateur du Mont Carmel. Le vingt-sept Novembre 1568. Le P. Antoine d'Herredie, déchargé de son emploi, vint se joindre à lui avec le Frere Joseph & un Prêtre, tous deux Religieux Mitigez ; ce dernier étoit venu précisément pour s'éprouver, & il ne resta que sept mois,

n'ayant pû supporter la rigueur de la Réforme. Ils entrèrent dans ce porche de Bethleem le premier Dimanche de l'Avent, vingt huitième Novembre de la même année, jour mémorable dans la Réforme; on y fixe l'époque de son établissement. Après la celebration des saints Mysteres, ils firent tous trois profession de la Regle Primitive; & en se conformant à la coûtume que Ste. Therese avoit introduite dans ses Monasteres de Filles, ils changerent leur nom de famille: le P. Antoine substitua celui de *Jesus* au surnom d'Heredité. Jean de S. Mathias prit le nom de *Jean de la Croix*, que l'on crut devoir lui accorder, pour marquer à la posterité l'amour qu'il avoit pour les mortifications. Le Frere Joseph fut appelé de *Christ*.

Peu de tems après, le R.P. Alonze Gonzales, Provincial de l'Observance, & actuellement le leur, vint faire la visite dans ce nouveau Monastere, il en nomma le P. Antoine de Jesus, Prieur; le P. Jean de la Croix, Sous-Prieur & Maistre des Novices, & chargea le Frere Joseph de Christ des bas Offices de la Maison.

Le Carême suivant Ste. Therese honora de sa presence cette petite famille: Toute naissante qu'elle fût, elle lui parut consommée déjà dans la vertu. Voici comme elle s'en explique au Chap. 12. de ses fondations, „ Le Carême suivant „ passant un matin par là pour al- „ ler à la fondation de Toledé, je „ trouvai le Pere Antoine de Je- „ sus, qui balayoit devant la porte „ de la Chapelle avec un visage

guay', comme il l'a toujourn, & lui dis: Qu'est ce que cela, mon pere, & qu'est devenu le point d'honneur? Je ne scaurois, me répondit-il, en me témoignant sa joye, penser sans horreur au tems que j'en étois touché. Quand je fus entrée dans la Chapelle, j'admirai l'esprit de pieté que Nôtre Seigneur avoit repandu sur cette nouvelle maison, & je n'étois pas seule dans ce sentiment: deux Marchands de Medine de mes amis qui étoient venus avec moi, n'ayant pû voir, sans repandre quantité de larmes, que tout y étoit plein de croix & de têtes de morts Je me souviendrai toute ma vie d'une petite Croix de bois qui étoit proche du Benistier, sur laquelle étoit collée en

papier une image de J.-Christ  
qui donnoit plus de devotion  
que si elle eût été fort curieuse-  
ment travaillée. Le Galletas qui  
étoit au milieu du logis servoit  
de Chœur, & l'on pouvoit y faire  
l'Office ; mais il falloit se baisser  
bien bas pour y entrer & pour  
entendre la Messe: il y avoit aux  
deux côtez de la Chapelle deux  
petites cellules, où on ne pou-  
voit demeurer qu'assis ou cou-  
ché. Il y faisoit si froid qu'il  
avoit falu y mettre quantité de  
foin. Le plancher en étoit si bas  
qu'on y touchoit presque de  
la tête : & deux petites fenêtres  
regardoient sur l'Autel. Ces  
bons Peres n'avoient pour che-  
vet, que des pierres au dessus des-  
quelles étoient des Croix & des  
têtes de morts. Depuis Matines

jusques à Prime, ils demeuroient<sup>66</sup>  
en oraison; Dieu leur faisant la<sup>66</sup>  
grace de s'y beaucoup occuper;<sup>66</sup>  
& lorsqu'ils alloient dire Prime<sup>66</sup>  
leurs habits étoient souvent<sup>66</sup>  
tout couverts de neige sans<sup>66</sup>  
qu'ils s'en apperçûssent.,,

Un interieur aussi réglé étoit  
soutenu par un extérieur qui im-  
posoit & inspiroit de la devotion  
à tous les Habitans de cette con-  
trée : ils les portoient à Dieu au-  
tant par leurs exemples, que par  
leurs paroles. Ils alloient jusques  
à deux lieues de là annoncer l'E-  
vangile, marchant les pieds nuds  
sur la neige & sur la glace, (car  
ce ne fut que depuis qu'on les  
obligea d'avoir des sandales.)  
Comme ces peuples manquoient  
d'instruction, ils leur enseignoient  
les principes de la foi, ils écou-

toient leurs Confessions avec une douceur & une patience singuliere , & après avoir passé presque tout le jour dans ces fatigans ministeres , ils s'en retournoient sans avoir mangé , & sans que ce travail quelque extraordinaire qu'il fût, leur parut considerable.

Une vie si sainte & si édifiante répandit par tout la bonne odeur de Jesus-Christ. On vit sortir des environs une foule de personnes, qui attendris sur leurs pechez y venoient chercher le remede à leurs maux, ou qui portez par l'esprit saint à un état plus parfait que celui qu'ils avoient professé, y venoient demander l'habit. Déjà l'enceinte du Monastere est trop resserrée, elle ne suffit pas pour contenir un si grand nombre. Sainte Therese jugea

qu'il étoit à propos de transporter ailleurs cette fondation. L'occasion se presente à l'instant. Dom Louis, Marquis de Manzere, homme d'une pieté singuliere, offre dans sa terre une maison plus commode & mieux assise. Le Convent de Durvelle y fut transferé le onzième Juin 1570. à une lieue de l'endroit où il étoit.

Si le Village de Durvelle eût eu des yeux à essuyer & des larmes à répandre, il n'eût point cédé en douleur à ses Habitans. L'ingratitude des enfans de Therese le frappoit également. Après s'être prêté aux besoins pressans de la Réforme, il lui étoit infiniment sensible de s'en voir abandonné, & de tomber par là dans son ancienne obscurité. Ses regrets ne furent pas cependant éternels.

L'an 1637, le R. P. Jean du S. Esprit, General de la Réforme, y fit commencer un Convent magnifique, & l'an 1640. le Chapitre General en ordonna la perfection ; en sorte que ce Monastere en conservant le titre de premier de la Réforme, se trouve un des plus aisés de la Vieille Castille, dans lequel on envoie ordinairement les jeunes Profès pour les perfectionner dans la vertu par la consideration des traces & des exemples de leurs premiers Réformateurs. L'ancienne Eglise se conserve avec veneration dans un angle du Cloître. Le nouvel édifice se fait admirer par sa magnificence Royale. Sans ornemens vains & profanes, il est un chef-d'œuvre de l'art. Les Rois Catholiques l'ont toujours protégé & ont

ont eu pour lui toute la vénération qu'exige le plus beau Sanctuaire de leur Domaine.

Les Carmes Déchauffez ayant quittez Durvelle, & s'étant transportez à Manzere, Jean de la Croix y continua l'exercice de ses fonctions. Il est inutile de marquer ici le progrès que firent dans la vertu les Disciples d'un tel Maître, la douceur & la régularité caractériserent sa conduite. Il leur inspira le dépouillement du vieil-Homme & les éleva à une haute contemplation, heureux s'ils eussent pû jouir plus long-tems de la présence de ce grand Maître. Mais les affaires de la Réforme le demandoient ailleurs. Sainte Therese venoit de fonder un Couvent à Pastrane, il falloit y former un Noviciat. Quel autre que saint Jean de la Croix se-

roit plus capable de ce Ministère ? Les Supérieurs l'y envoyent. Le Pere Maître Fernandés, Commissaire Apostolique ajouta à la charge de Maître des Novices la qualité de Vicaire de ce Couvent. Jean de la Croix arrive à Pastrane, il y établit l'Observance Primitive comme il avoit fait à Manzere & à Durvelle. De Pastrane il se rend à Alcalá avec le titre de Premier Recteur.

Les jeunes Religieux de ce Couvent, dociles aux impressions de leur nouveau Recteur, s'éleverent en peu de tems à la pratique des vertus les plus héroïques, & se trouverent bientôt capables de soutenir toutes les austérités de la Réforme. Le Noviciat de Pastrane sentit cependant la perte qu'il avoit faite à la sortie de Jean de la Croix.

Un Religieux , peu expérimenté , chargé en sa place de la conduite des Novices rend le joug insupportable , & expose cette nouvelle Colonie à une désertion universelle. Jean de la Croix y accourt , après avoir dispersé les jeunes Religieux d'Alcala. Sa prudence adoucit les esprits irrités ; sa douceur gagne les cœurs rebelles , sa modération les rappelle tous également à leur première ferveur , & déjà la même régularité s'y observe , mais avec beaucoup plus de facilité ; ce qui fait connoître qu'une indiscrete severité est plus capable d'éloigner du devoir que d'y ramener. L'Esprit-Saint aime la douceur & ne se plaît à répandre ses graces que par le Directeur charitable & compatissant. Une conduite si sage & si éclairée auroit dû réunir tous les

suffrages , mais l'homme ennemi ne dormoit pas; il avoit marqué ce moment pour ouvrir au Serviteur de Dieu une carrière de tribulations & de souffrances. Ce Maître des Novices impétueux & emporté se crut outragé dans ce changement si subit; il fut vivement piqué & du nouveau gouvernement que l'on introduisoit & des sages reglemens que Jean de la Croix venoit d'établir. De là les plaintes , les murmures, les médifances. Sainte Therese en fut la dépositaire , c'étoit à son Tribunal que le mécontent avoit appelé , & en ces premiers tems la Réforme n'en avoit point d'autre. La Sainte en délibéra avec le R. P. Maître Bagnés de l'Ordre de saint Dominique , le jugement se rendit en conséquence , ce fut en faveur du P. Jean de la Croix.

Le Roi Catholique , Philippe II. souhaitoit depuis long-tems de voir refleurir dans son Royau-  
me l'ancienne perfection Monasti-  
que. Dans ce dessein il procura au  
R. P. Fernandés , Dominicain , un  
Ordre du S. Pape Pie V. de visi-  
ter tous les Couvens de Castille en  
qualité de Commissaire Apostoli-  
que. Ce grand Personnage com-  
mence l'exercice de sa charge par le  
Monastere d'Avila , dit de l'Incar-  
nation , ( sainte Therese y avoit  
pris l'habit ) il reconnoît d'abord la  
nécessité pressante d'y mettre une  
Superieure zelée & prudente. Il jet-  
te les yeux sur Therese , & toute ré-  
formée qu'elle fût , il l'oblige d'ac-  
cepter cet emploi. La sainte Prieure  
connoissoit trop le besoin qu'elle  
avoit de Jean de la Croix pour l'ou-  
blier ici ; la Réforme n'avoit pu

entrer encore dans ce Monastere , & elle se promettoit que cet excellent Religieux sçauroit gagner ses Filles & les soumettre à Jesus-Christ, elle le demande pour Confesseur, & elle l'obtient.

Jean de la Croix se rend à Avila l'an 1572. accompagné du Pere Germain de S. Mathias : une petite maison contiguë au Monastere lui servit de retraite, il y pratiquoit les observances régulières du Cloître, & cette commission plus délicate & plus difficile que toutes celles qu'il avoit encore exercée, n'interrompit point le cours de ses exercices spirituels. Il demeura pendant six ans dans cette maison disposée en forme de Couvent. Le Public en fut autant édifié que les Religieuses en reçurent de consolation & de secours. Sans user de ri-

gueur ou de violence, il s'insinua avec tant d'adresse, & fit de si vives impressions qu'il leur persuada l'éloignement du Parloir. Ce Parloir autrefois si cheri & si recherché leur devint un lieu d'horreur. Prodige surprenant ! il ne falloit pas moins qu'un Jean de la Croix pour l'operer. On sçait assez quels charmes presente le Parloir à des Religieuses qui ne sont pas absolument mortes au monde ; on peut leur en faire voir les dangers, mais il est difficile de les en bien pénétrer. Les Religieuses d'Avila eurent à peine renoncées au Parloir qu'elles parurent différentes d'elles-mêmes, leur ferveur se ranima, & elles allerent de vertu en vertu ; il est facile de marcher lorsque l'on a brisé ses chaînes.

Un événement aussi extraordi-

naire eût enflé le cœur de tout autre, mais il ne fit aucune impression sur celui de Jean de la Croix; humble dans ses sentimens, il ne se regarda jamais que comme un foible instrument entre les mains toute-puissantes de la Providence. Dieu seul étoit chez lui l'Auteur misericordieux de cet Ouvrage. Cette profonde humilité lui fit dissimuler tout ce qui lui arriva de miraculeux dans ce Monastere. Il ne put pas cependant se dérober à la vûe de la Mere Beatrix de Jesus, & elle fut témoin oculaire d'un ravissement qu'il eut en la compagnie de sainte Therese. Comme il étoit à la Grille avec cette Sainte le jour de la Trinité, & qu'il s'entretenoit avec elle de cet ineffable Mystere, les Profondes reflexions que firent ces

deux grandes Ames les transportèrent si fort, qu'en enlevant leurs esprits jusques au Trône de la Divinité, leurs Corps parurent élevez de terre, quoique Jean de la Croix pressentant cette faveur se fût attaché à sa chaise. A cette occasion sainte Therese avoit coûtume de dire, *on ne peut pas parler de Dieu avec le Pere Jean de la Croix, parce que aussi-tôt il sort de lui-même & en fait sortir les autres.*

Ces faveurs du Ciel si distinguées & si consolantes furent suivies d'une violente tempête. Jean de la Croix étoit agréable au Seigneur ; il falloit que comme un autre Tobie, il fût éprouvé par le feu des tribulations. Cette épreuve fut d'autant plus sensible qu'elle partit d'une main plus respectable, & que le prétexte en fut plus spe-

cieux. Les Reverends Peres Carmes de l'Observance Mitigée assemblez dans le Chapitre General, concertent la ruine entiere de la Réforme qu'ils font passer pour une nouveauté dangereuse, nomment un Commissaire, on lui dresse ses instructions, on le revêt du pouvoir nécessaire; il part pour Avila, & sa premiere expedition est l'enlèvement de Jean de la Croix, qui après le départ de sainte Therese continuoit son office de Confesseur à l'avantage & à la consolation de ces Religieuses. Ce fut le quatrième Décembre de l'an 1577. qu'on l'enleva avec son Compagnon. Il fut conduit dans le Couvent de S. Paul comme un chef de Factieux, de Novateurs & de Rebeles. De-là on le transféra à Toledé, mais si secrettement que nul d'entre les

Déchauffez ne put le découvrir. Sainte Theresé l'apprit cependant, & s'en plaignit plus d'une fois; elle en écrivit même au Roi Philippe II. avec toute la force & l'énergie que lui inspiroit le zele qu'elle avoit pour la délivrance de cet illustre Prisonnier. Avant que le Pere Jean de la Croix fût transferé à Toledé, les Peres Mitigez eurent soin de lui ôter l'habit de la Réforme, & de lui en donner un des leurs. Cet artifice donna le change à la Populace, qui crut voir passer un Pere Mitigé dans la Personne de Jean de la Croix. Deux personnes firent compagnie, ou plutôt servirent de Conducteurs au Vénéralé Jean de la Croix; un Religieux Mitigé & un Seculier. Le Religieux prévenu apparemment plus que les autres ne l'étoient con-

tre le Prisonnier, le traita indignement pendant le voyage. Le Seculier, homme doux & poli, en fut scandalisé; il admira plus d'une fois la patience du Serviteur de Dieu, & il s'attendrit sur son infortune: *Sauvez-vous*, lui dit-il, *dérobez-vous à la fureur de ces gens-ci, ce sont des ennemis*: il excita même l'Hôtelier, chez lequel ils passerent la nuit, à faire la même proposition à ce bon Religieux, & à faciliter son évafion. Le Saint marqua toute fa reconnoiffance à ces personnes fi compâtiffantes; il eflaya de justifier la conduite de ce barbare Conduéteur, & entreprit de leur perfuader combien il lui étoit avantageux d'être ainfi traité.

Jean de la Croix arrivé à Tolède, reçoit les Ordres du Chapitre General: on lui commande  
de

de reprendre la vie commune qu'il avoit quittée, il résiste : plutôt souffrir mille morts que d'abandonner la Réforme. Sa fermeté passe pour une opiniâtreté, sa ferveur est traitée de sédition & de révolte ; on le jette dans une affreuse prison, sa largeur étoit de six pieds, sa longueur de dix. Le jour n'y entroit que par une ouverture large de trois doigts, mais si élevée de terre qu'il étoit obligé de monter sur un escabeau pour dire son Office ; encore ne pouvoit-il le faire qu'à certaines heures, lorsque le soleil donnoit dans un Corridor voisin de sa Prison. Comme on vouloit triompher à quelque prix que ce fût de ce grand courage, on eut soin d'appeler au secours les manières indignes & les traitemens rigoureux. Voici comme on le traita. Son lit

consistoit en deux planches & deux vieilles couvertures ( usage reçu chez les Déchaussez , que les Mitigez affecterent pour mortifier leur Prisonnier. ) Sa nourriture étoit peu de chose. Tous les Vendredis on l'obligeoit de paroître au Refectoire commun, où après sa refecton qui se terminoit à du pain & de l'eau, il recevoit de chaque Religieux une discipline sanglante. Le Geolier oubliant tous les sentimens d'humanité n'eut pour lui que de la dureté. Des Religieux, pour augmenter ses peines , venoient fréquemment dans une Salle voisine de sa Prison s'entretenir de la ruine prochaine de la Réforme; *Elle est dissipée, disoient-ils, cette ligue de Seditieux, les Chefs porteront dans peu la peine de leur témérité.*

Jean de la Croix plus sensible à

ces discours qu'à son affreuse situation, se remettoit de tout à la volonté de Dieu, en se consolant dans l'idée de ressemblance qu'il avoit avec Jesus-Christ. Une reflexion sur la conduite de ses Persecuteurs l'occupa long-tems & l'agita violemment: *Sont-ils animez d'un vrai zele? Est-ce la passion qui les transporte? L'interêt y auroit-il part?* Il ne décida point, & les efforts qu'il fit à ce sujet augmentèrent ses couronnes en multipliant ses combats.

Nouvelles duretez à essuyer, nouvelles rigueurs à souffrir; après quelques mois de prison on crut qu'il avoit formé le dessein de s'enfuir, & on le resserra plus étroitement. Loin qu'un sort aussi malheureux en apparence lui enleva la paix de son cœur, il se trouvoit di-

laté au contraire, comme parle l'Écriture, par les consolations intérieures que Dieu répandoit sur lui. Ce fut dans ces momens fortunés qu'il reçût l'abondance de ces lumières, qui furent les fondemens de ses Traitez Mystiques. On vit quelquefois dans ce sombre Cachot paroître des feux lumineux : les Supérieurs en étant informés, ils s'imaginèrent que quelque Religieux, contre leur défense, visitoient ce Prisonnier. Ces faveurs divines ne durèrent pas cependant toujours. Dieu l'abandonna en quelque sorte comme il avoit abandonné Jesus-Christ son Fils ; il gémissoit à tout moment de la perte de son Dieu, & c'étoit dans les réflexions qu'il faisoit sur cet état, qu'il prépara les matériaux nécessaires à former les Cantiques Spi-

rituels que nous avons de lui. A ces secheresses succede une autre peine. Les scrupules s'emparent de son esprit, & troublent son imagination; il ne sçait ce qu'il est lui-même, il doute s'il est un opiniâtre que l'on punit avec justice, ou s'il est une victime de l'emportement de ses Freres; il s'en plaint amoureuxment à Dieu même: *Seigneur quel est votre amour? vos fleches m'ont vivement frappez, & vous m'avez abandonné.* Dieu écouta ses plaintes; les ténèbres se dissipèrent, la rosée & la pluye tomberent sur les montagnes de Gelboë, il se tranquilise, ses peines ne lui paroissent plus rien, & ces paroles interieures, *je suis ici avec toi pour te delivrer,* rendent sa joye complete.

Une promesse si consolante fit esperer à Jean de la Croix, qu'il au-

roit le lendemain l'avantage de célébrer la Sainte Messe en l'honneur de l'Assomption de la Très-Sainte Vierge, dont on faisoit la Fête. Comme il s'entretenoit dans cette pensée, & que prosterné en terre il étoit pour ainsi dire enveloppé dans son sujet, le Prieur du Convent entra dans la Prison. Jean de la Croix dans cet état ne voit point son Supérieur, & ne lui fait aucune honnêteté. Le Prieur jugeant que cette faute vient plutôt d'un mépris que d'inadvertance, se choque, s'irrite, frappe du pied le S. Religieux, & lui ordonne de se lever. Jean de la Croix revenu à lui-même, n'apporte d'autre raison de sa prétendue impolitesse, que l'espérance flateuse dans laquelle il s'entretenoit pour lors de pouvoir dire la Sainte Messe le lendemain ma-

tin s'il jugeoit à propos de le lui permettre. Le Prieur lui refusa cette grace, & Jean de la Croix reçut ce refus sans aucune marque d'altération. La Mere de Dieu le visita la même nuit, & le consola par ces paroles : mon fils prend patience, tes maux finiront bientôt, tu sortiras de cette Prison, & dans peu tu diras la Messe.

Il y avoit déjà neuf mois que Jean de la Croix étoit Prisonnier. De même que l'or se purifie dans le creuset, de même ce saint Religieux se purifioit dans le sein des persecutions. Son Corps se trouva si affloibli qu'il crut approcher de sa fin; elle étoit inévitable, si l'on n'eût changé son Geolier : celui qui lui succeda étoit un Religieux assez humain, il usoit de quelques ménagemens envers Jean de la Croix,

en lui permettant d'aller de tems en tems se promener secrettement dans la Salle qui étoit près de sa Prison, toujours cependant sous la clef. Un des jours de cette même Octave de l'Assomption la très-Sainte Vierge lui apparut avec son Fils, ils lui ordonnerent de sortir de ce lieu & de s'en retourner avec les Carmes Déchaussez; mais parce qu'il ne comprenoit pas comment il pourroit surmonter toutes les difficultez qui s'opposoient au succès de cette entreprise, il lui fut dit interieurement que le Dieu qui avoit tiré saint Pierre de sa Prison l'en délivreroit lui-même sans peine. On lui montra une fenêtré qui donnoit sur le Tage, & par laquelle il devoit descendre pour sortir du Couvent. Le Prisonnier ne perdit point l'occasion de reconnoître la

fenêtre que l'on lui avoit indiquée. Lorsque son charitable Geolier l'eût fait sortir à son ordinaire, il jetta les yeux, quoique légèrement, sur cet endroit, & rentra peu de tems après dans sa Prison, resolu, non pas d'hazarder son Corps pour lui donner la liberté, mais d'obéir à la voix de Dieu qui lui ordonnoit de sortir. Il accommoda ses deux couvertures en sorte qu'il pût s'en servir comme d'une corde, & au plus fort de la nuit, dans le premier sommeil des Religieux, après avoir fait le Signe de la Croix, il se présente à la premiere porte de sa Prison qui s'ouvre d'elle-même; & trouvant la seconde porte ouverte, il se rendit à l'endroit marqué sans avoir éveillé qui que ce fût. La hauteur eût effrayé tout autre. Qui pouvoit sans risquer sa vie

tenter ce dessein ? Jean de la Croix animé de cette foi vive qui a la force de transporter les Montagnes & de les jeter dans la Mer, se coule le long de ses couvertures jointes ensemble. Mais comme il y avoit encore une espace considerable de l'extrémité de ces couvertures jusques à terre, il se laissa tomber, persuadé qu'il tomboit entre les mains de son Dieu. Aussi ne reçût-il aucune blessure de sa chute, quoiqu'elle se fût faite sur des pierres. Le Saint s'étant relevé ne se trouva pas moins Prisonnier qu'auparavant. Il falloit qu'il fît un nouvel effort pour sauter la muraille & se jeter dans un autre Enclos qu'il sçut depuis être du Monastere de la Conception, occupé par les Filles de S. François. Là ne sçachant plus où pouvoir passer, leurs murailles

étant beaucoup plus hautes que celles des Religieux, il invoqua la Consolatrice & la Liberatrice des affligés, & il vit incontinent une nuée resplandissante d'où ces paroles sortirent, *suiuez-moi*. Il obéit & se trouva sur l'une des Murailles qui regardoit dans la rue, & la Lumiere ne lui étant plus nécessaire elle disparut; il demanda ensuite le chemin qui conduisoit au Carmelites chez lesquelles il se rendit.

Il arriva au Couvent pendant l'Oraison du matin, & ayant sonné au Tour, la Mere Eléonore de Jesus vint lui répondre; il lui dit, je suis le Pere Jean de la Croix, je suis sorti de prison cette nuit, dites-le à la Mere Prieure. Cette Religieuse aussi frappée que ravie d'une si bonne nouvelle, regarda son arri-

vée comme un effet de la Providence. La Mere Anne de la Mere de Dieu se trouvoit fort mal & demandoit un Prêtre pour se confesser. Ce fut une occasion toute naturelle pour introduire Jean de la Croix dans la cloture, & pour le dérober aux exactes recherches qu'en firent immédiatement après les Peres Mitigez. Sainte Therese n'avoit point entendu parler de Jean de la Croix depuis le jour de son enlevement. On ne sçavoit dans la Réforme s'il étoit vif ou mort : il paroissoit à ce moment dans un état si affreux, qu'on l'eût pris plutôt pour un spectre que pour un homme vivant. Ces considérations firent diverses impressions sur l'esprit de ses Filles. C'est lui, disoient les unes ; non, c'est son Ange répondoient les autres ; les dernieres s'imagi-

s'imaginèrent que ce pouvoit être un phantôme ; elles furent bientôt desabusées , comme les Apôtres s'assûrèrent de la presence de leur Maître ressuscité par les alimens qu'ils lui virent prendre. Elles presenterent de même quelque nourriture à Jean de la Croix , & quoique l'extrême foiblesse de ce Saint homme, causée par les souffrances, ne lui permit pas d'en prendre beaucoup , il en prit cependant assez pour se faire connoître. La maladie de la Mere Anne de la Mere de Dieu donna le tems de tailler & de coudre un habit de Carme Déchaussé. Jean de la Croix s'en revêtit avec joye. Dom Pierre Gonzalés de Mendoza, Chanoine & Tresorier de la Cathedrale vint au Monastere, & ayant appris que le Pere Jean de la Croix y étoit, il l'en

retira , & l'ayant fait monter dans son Carosse le conduisit à son Hôtel, afin qu'étant & plus commodément & plus sûrement , il pût reprendre ses forces. Quelques jours après, ce charitable Chanoine le fit conduire par deux de ses Domestiques au Couvent d'Almadoüar du Champ, lieu où devoit se tenir incessamment la seconde Assemblée de la Réforme.

Jean de la Croix fut reçu dans cette Assemblée respectable avec toutes les démonstrations de tendresse. Il n'y eut personne qui ne prît beaucoup de part à sa délivrance : On l'élut ensuite Vicaire du Calvaire, Couvent qui lui convenoit fort ; il arrive en ce desert , & quoiqu'il ne trouvât rien de changé à ce qu'il y avoit déjà établi de même qu'à Durvelle, Manzere,

& Pastrane , on eût dit cependant qu'il l'avoit renouvelé dans l'esprit de la Réforme. On ne pouvoit attendre autre chose d'un aussi parfait modèle de vertu. Les prodiges qu'il opera en ce Couvent lui acquirent tous les cœurs , non seulement de sa Communauté , mais encore de tous les Religieux de Veas, autre Couvent de la Réforme. Les Historiens de sa Vie les rapportent au long , nous en toucherons quelque chose dans la suite. Jean de la Croix ne demeura que sept mois au Calvaire : on l'envoya à Baëces en qualité de Recteur de ce College. Il falloit un homme aussi zélé & prudent que lui pour concilier l'esprit de la Réforme avec l'Etude ; il sçut ménager toute chose avec tant de sagesse, que ces jeunes Etudiens conserverent toujours au mi-

lieu des distractions de l'Ecole, les plus saintes maximes du Noviciat. Comme la ferveur de Jean de la Croix paroissoit pour lors à son dernier période ; il ne faut pas s'étonner qu'ayant par tout ailleurs fait des fruits merveilleux, elle en produisît ici de plus excellents encore. Le sage & judicieux Recteur voulant inspirer à ces jeunes Religieux le desir du Martyre & l'amour des souffrances leur faisoit souvent représenter les actions des Martyrs ; sa passion favorite étoit pour le personnage du Martyr même. Il ordonnoit à celui qui tenoit la place du Bourreau de ne le point épargner , & qu'à la mort près, il lui fit sentir , soit par les coups de fouets , soit par les autres instrumens dont ils se servoient , toutes les douleurs du Martyre.

Pendant qu'il étoit Recteur de Baëces, on celebra par ordre du Pape à Alcalá le 3. Octobre 1581. le premier Chapitre Provincial de la Réforme. Le Saint s'y rendit & y tint la place de troisiéme Définitéur. Peu de tems après le Chapitre, la Communauté de Grenade l'élut pour son Prieur ; il quitta Baëces, & se transporta à Grenade, dont le Chapitre General tenu l'an 1583. le continua encore Prieur. Il établit dans ce Couvent l'esprit de la retraite ; pour l'y maintenir, il interdit toutes les visites que l'on avoit coutume de rendre à certaines personnes de distinction, persuadé que toutes ces politesses interrompent beaucoup la régularité & l'observance d'une Maison réformée. Ce Reglement fut pour le zélé Jean de la Croix un nouveau sujet de mor-

rification. Quelques Religieux de  
sa Communauté ne pouvant vivre  
dans une telle retraite en écrivirent  
au Vicaire Provincial. Le Vicaire  
Provincial prononça contre le  
Prieur de Grenade, il l'en reprit, &  
le Serviteur de Dieu aussi docile à  
la voix de son Supérieur qu'il étoit  
fidele à la Loi, résolut de réfor-  
mer sa conduite. Aux Fêtes de Noël  
Jean de la Croix se dispose à les al-  
ler souhaiter heureuses selon la  
côteume à Monseigneur l'Arche-  
vêque. & à Monsieur le President  
de la Chancellerie; il entre d'abord  
dans la maison du dernier qui de-  
meuroit le plus près du Monastere,  
demande excuse à ce Seigneur de  
ce qu'il n'a pas eu l'honneur de lui  
rendre ses devoirs avec plus d'assi-  
duité, il allegue pour raison la so-  
litude & la retraite, caracteres de

la Réforme. Ce Seigneur, après beaucoup d'offres de services, lui dit familièrement ces paroles dignes d'être gravées sur l'airain : Pere Prieur, nous vous voyons " plus volontiers vous & vos Re- " ligieux dans vos Maisons que " dans les nôtres, parce que vos " Reverences nous édifient tou- " jours quand nous les voyons dans " leur retraite, & elles nous entre- " tiennent seulement quand elles " nous viennent visiter chez nous. " Un Religieux qui est retiré, nous " charme & nous ravit le cœur, au " lieu que celui qui nous veut ga- " gner par des civilitez du monde, " & des cérémonies de la Cour, ne " sçauroit jamais nous édifier ni en- " tretenir notre amitié. " Jean de la Croix ne fut pas long dans sa visite, confus de la réponse du President,

il s'en retourna droit à son Monastere sans vouloir aller jusqu'au Palais de l'Archevêque, & transporté d'un saint zele il dit à son Compagnon : „ Quelle confusion n'avons-nous pas reçue de ce Seigneur ? „ plut à Dieu que tous les Carmes Déchaussez l'eussent entendu , tous enfin se persuaderoient peut-être que nous ne gagnons rien par ces sortes de visites que le Démon a introduites à titre de nécessité.

Le zele de Jean de la Croix ne se termina pas là , toujours en garde contre les prophanes nouveauttez, il s'applique à retrancher tous les abus & à y faire fleurir l'Observance reguliere dans sa dernière perfection. Il procura dans cette même Ville de Grenade la fondation d'un Monastere de Carmelites.

Déchaussées. Ce fut l'an 1582. que se fit cette fondation, année bien funeste à la Réforme; elle y perdit sa Fondatrice, la grande Thérèse de Jesus. Jean de la Croix fut appelé au Chapitre Provincial tenu à Lisbonne, le R. P. Nicolas de Jesus Maria de l'illustre famille Doria, Prieur du Couvent de Genes sa Patrie, y fut élu Provincial & Jean de la Croix second Définiteur. De Lisbonne il se transporte à Pastrane, le nouveau Provincial y avoit transféré le Chapitre. On nomma dans ce Chapitre des Vicaires Provinciaux, qui sous l'autorité & l'obéissance du Provincial auroient chacun en particulier le soin de quelque portion de la Province déjà fort étendue. L'Andalousie échut à Jean de la Croix, quelques résistances qu'il fit, il fut obligé de l'accep-

ter c'étoit le 17. Octobre de l'an 1585.

Si dans les moindres Emplois il s'étoit comporté avec beaucoup de prudence, il marcha dans la même voye lorsqu'il fit les fonctions de Vicaire Provincial de sa Province. Il balança toutes choses avec tant d'équité, que sans donner dans la rigueur, il s'opposa constamment aux relâchemens. Sorties inutiles, il les retrancha : Dispenses introduites, il en fit voir l'abus. Il trouva le secret d'animer les Supérieurs qui lui étoient soumis sans interesser leur autorité. Egalement estimé d'un chacun, ses avis étoient également bien reçûs. On vit les ames tiesdes se rechauffer à ses discours. On vit les Religieux fervens brûler d'un nouveau feu au détail de ses exemples. Dans les voyages qu'il entre-

prit pour l'exercice de sa charge, il se soutint avec la même édification. Si la foiblesse de son corps ne lui permettoit pas toujours de les faire à pied, il se servoit d'une monture modeste & conforme à la pauvreté qu'il professoit. Le silence l'accompagnoit, ou il lisoit l'Écriture Sainte, ou il recitoit des Pseaumes; arrivé à l'Hôtellerie il se retiroit dans le secret de la maison pour s'y recueillir & pour s'acquitter autant qu'il lui étoit possible des pratiques usitées dans le Cloître. Homme comme un autre, & plus foible qu'un autre, souvent il se trouvoit las & fatigué; mais plus vertueux qu'un autre, il ne se mit jamais dans une situation propre à se délasser. *La modestie* disoit-il, *ne le permet pas à un Religieux Réformé.*

Dans un de ses voyages, il se

trouva arrêté par une riviere que les pluyes avoient extrêmement grossi , elle ne menaçoit de rien moins que de faire périr quiconque oseroit entreprendre de la passer au gué , son cours étoit trop rapide , en sorte qu'il falloit attendre que cette riviere fût desenflee. Jean de la Croix , poussé par un mouvement interieur , laisse à bord son Compagnon , le Frere Pierre de la Mere de Dieu , & se jette avec sa monture dans la riviere. Vers le milieu dans le fort du courant , l'animal bronche , se laisse tomber , c'en étoit fait du Serviteur de Dieu , si celle qui veilloit continuellement à sa conservation , & qu'il avoit invoquée , ne fût venue à son secours. La Très-Sainte Vierge le soutint par son manteau & le conduisit sain & sauf à l'autre bord. Jean de

de la Croix se presse à l'instant, il se hâte, il sembloit qu'il ressentît quelque accident fâcheux : en effet il trouva à l'Hôtellerie un malheureux Apostat d'un Ordre qu'on ne nomme point, lequel ayant pris querelle avec un autre, en avoit reçu un coup qui le reduisoit actuellement à l'agonie, & qui le mettoit en un danger évident de mourir sans Sacremens ; Jean de la Croix confesse cet infortuné, il le dispose à la mort qui n'étoit pas loin ; il eut la consolation de voir dans ce moribond des marques sinceres d'une veritable conversion. C'est ainsi que les eaux, aux termes de l'Ecriture, ne purent éteindre l'ardeur de sa charité.

Tandis que par ses soins on bâ-tissoit le Couvent de Segovie, il fonda celui de Cordouë. Il s'appli-

qua particulièrement à la construction de ce dernier, & on peut dire qu'il y fonda l'édifice spirituel à mesure que l'on y élevoit l'édifice matériel. L'auguste Marie fit sentir à cette occasion de nouveaux effets de sa protection. Jean de la Croix venoit de se retirer lorsqu'un ancien mur que les Ouvriers essayoient de démolir tomba tout à coup sur la cellule dans laquelle il se trouvoit. Cette chambre ne put se soutenir, elle fut entièrement détruite. Au bruit de cette chute, soit Etrangers, soit Domestiques, tout le monde accourt, on ne doutoit nullement que le Serviteur de Dieu ne fût enseveli sous les ruines, ou écrasé sous les matériaux. On le cherche, quel étonnement ! Jean de la Croix vit, n'est point blessé; il se trouve resserré sain & sauve

dans un petit coin. *La Dame au manteau blanc* ( c'est ainsi que par une simplicité admirable il appelloit la Mere de Dieu, ) *m'a délivré de ce danger*, dit-il à ceux qui s'interessoient à cet accident. Il travailla ensuite avec beaucoup de succès à la fondation des Carmelites Déchaussées de Madrid. Retourné en sa Province, il fonda à Manca Reale & à Caravaque. Il s'appliqua plus particulièrement à l'établissement de ce dernier, parce que Dieu lui revela que l'observance s'y soutiendrait mieux qu'en tout autre. Le tems de son emploi de Vicaire Provincial finissoit ; il fut appelé au Chapitre intermede qui se tint à Vailladolid le sept Avril 1587. Le Chapitre l'élut Prieur de Grenade ; c'étoit pour la troisième fois. Le Saint n'oublia rien pour détour-

ner le coup, raisons, larmes, prières ; il mit tout en œuvre, mais inutilement. Il fallut baïffer la tête sous le joug, & se préparer à d'autres travaux.

Les Religieux de Grenade eurent autant de joye de cette élection, que leur Prieur en ressentit de peine. Ils ne pouvoient assez admirer comment un même homme pût réunir dans le plus haut point de perfection deux qualitez presque inalliables, un zele infatigable dans la conduite des ames, une prudence consommée dans le maniment des affaires temporelles. Tout croissoit entre ses mains. A trois diverses reprises qu'il fut Prieur de cette Maison, il en poussa les édifices avec tant de vivacité, qu'elle fut la premiere achevée de toute la Congrégation, le modele de toutes les autres qui se firent dans

la suite. Jean de la Croix ne demeurera cette dernière fois à Grenade que pendant l'espace d'un an. Le Pape Sixte V. avoit donné un Bref qui séparoit les Carmes Réformez d'avec les Carmes Mitigez ; en conséquence de cette separation la Réforme devenoit une Congrégation à la tête de laquelle devoit être un Vicaire General. Cette Congregation devoit se diviser en Provinces toutes soumises à la Jurisdiction du nouveau Vicaire General. Ces événemens changeoient le gouvernement de la Réforme ; il fallut tenir des Conférences, il fut nécessaire de convoquer un Chapitre General. Le Bref du Pape Sixte V. fut accepté dans une Assemblée tenue à Madrid le 25. Novembre 1587. Le Chapitre General auquel Jean de la Croix assista fut célébré

à Madrid le 19. Juin 1588. Le R. P. Nicolas de Jesus Maria , alors Provincial de la Réforme, en fut élu d'un consentement unanime le Vicaire General.

Cette premiere Assemblée qui devoit procurer à la Réforme une paix éternelle , donna occasion à des troubles & à des divisions. L'orage qui se forma en consequence fut des plus terribles ; on entendit gronder les tonnerres , on vit tomber la foudre & le carreau , il ne se dissipa que pour frapper Jean de la Croix. Le Pere General dans la vûe d'assurer le repos de la Congregation, avoit établi un Tribunal composé de six Religieux, qu'on appelloit Définiteurs : c'étoit par ce Tribunal que toutes les choses devoient se juger définitivement ; en sorte qu'il étendoit sa Jurisdiction

sur toute la Réforme. Jean de la Croix en fut choisi le chef; & afin que Segovie fût le lieu où se tint ce Tribunal, on l'en élut Prieur. Il se rend à ce Monastere, & sans se prévaloir de l'honneur que l'on venoit de lui faire, il s'exerça comme le dernier de ses Religieux dans les pratiques les plus humiliantes. L'humilité & la modestie ne sçauroient trop éclater dans un Supérieur. Ce vrai disciple de la Croix persuadé qu'il n'avoit encore rien fait pour en mériter le titre, demanda instamment à Dieu de ne pas mourir Supérieur, de souffrir de nouvelles peines, & de le faire mourir en un lieu où il fût inconnu. La suite nous apprendra l'efficace de cette priere, & nous verrons sur tout dans le détail de ses persecutions domestiques, com-

ment Dieu seconda ses vœux pour les souffrances. Un jour comme il prioit devant une image d'un Christ représenté avec sa Croix sur ses épaules, il en sortit une voix qui lui demanda distinctement quelle récompense il vouloit de tout ce qu'il avoit fait & souffert pour Dieu ; d'abord Jean de la Croix craignit l'illusion, & il ne répondit rien ; mais comme cette voix se fit entendre de nouveau, & qu'elle fut accompagnée de circonstances à dissiper tous ses doutes, il fit cette réponse aussi étonnante pour la chair & pour le sang, qu'elle étoit digne d'un Heros de la vie chrétienne, *Seigneur, souffrir & être méprisé pour vous.*

On fut indigné dans la Réforme de l'établissement du nouveau Tribunal. On entendit crier de

toute part : à la nouveauté. Tout, jusques aux Religieuses marqua son ressentiment. On eût dit qu'on attendoit le signal pour se soulever ; & en effet les plus zelez ne purent se contenir, parce qu'ils s'imaginoient que par-là on alteroit la simplicité de l'ancien gouvernement, source féconde de tant de Monasteres bâtis recemment. Le Vicaire General effrayé des suites dangereuses que pouvoit causer cette affaire, eut recours au Roi Catholique Philippe II. & appuyé de l'autorité de ce grand Prince, il fit cesser les plaintes de ces Religieux. Les Carmelites Déchaussées n'eurent pas cette docilité ; soit inspiration du côté des Seculiers, qui souffroient avec peine que l'on leur eût interdit la grille avec tant de feve-rité ; soit attachement aveugle à

l'ancienne maniere de gouvernement ; elles refuserent de se soumettre. Déjà leurs dépêches sont arrivées à Rome ; déjà Sixte V. Souverain Pontife est instruit de toute cette querelle. Les sollicitations d'une part, les vives remontrances de l'autre ; le Pape se prêta, il leur fit expedier un Bref, dans lequel il les déclaroit exemptes de la Jurisdiction du nouveau Tribunal, & les soumettoit précisément à l'autorité du General, du Vicaire General, & d'un Religieux de la Réforme, lequel elles pourroient choisir sous la qualité de Commissaire. Le Vicaire General fut piqué au vif de cette conduite ; il assembla un Chapitre pour déliberer sur cette affaire. Ce Chapitre se tint l'an 1590. avant la publication du Bref d'exemption. On y détermina

qu'au moment de la publication de ce Bref, on se demettroit du gouvernement des Religieuses, & qu'on les remettrait entre les mains du Pape. Cette resolution fut executée à la lettre ; mais Gregoire XIV. Successeur de Sixte V. loin de confirmer la déliberation du Chapitre, remit les Carmelites Déchaussées sous le gouvernement des Religieux de la Réforme, comme elles sont encore actuellement.

Jean de la Croix pénétré de douleur à la vûë de ce Schisme & de ce scandale ; essaya d'en arrêter le cours. Le Chapitre General que l'on celebra à Madrid le premier jour de Juin 1591. lui parut une occasion favorable à son dessein. Le Serviteur de Dieu qui connoissoit le rare mérite de ces dignes Filles de Theresè, crut en devoir entreprendre

l'apologie ; il parla pour elles avec tout le feu d'un Avocat intéressé au gain de sa cause, & avec toute la fermeté d'un Supérieur touché des malheurs de son Ordre. Il releva d'abord la rigueur que l'on avoit exercée à leur égard, & montra l'excès que l'on avoit commis en faisant porter à toutes les Religieuses en general la peine dûë à la témérité de quelques-unes en particulier ; tombant ensuite sur les plaintes que la Prieure de Madrid & quelques autres avoient faites au saint Siege ; il dit pour la défense de ces filles, que *s'adresser au saint Siege pour l'observance des loix, & qu'implorer sa justice contre des vexations imaginaires, c'étoit au plus manquer de résignation & de docilité, foiblesse pardonnable au sexe, mais non pas manquer à l'obéissance qu'elles devoient*

*voient*

voient à leurs Superieurs. A ce discours le Pere Vicaire General jugea que si Jean de la Croix n'étoit pas l'auteur de cette intrigue, il y avoit au moins bonne part. Les Religieuses l'avoient nommé leur Commissaire, autre présomption contre le saint homme. Dans des idées si dangereuses à l'honneur du Serviteur de Dieu, le Vicaire General, qui déjà pour l'éloigner l'avoit fait élire dans ce même Chapitre, Provincial des Indes, lui ôta son Emploi, pour empêcher que cette nomination n'eût son effet en cas de l'exécution du Bref : il falloit être Superieur de l'Ordre pour exercer cette Charge, & Jean de la Croix se trouvoit simple particulier par cette dernière disposition. Ce fut ainsi que Dieu lui accorda la première grace

dont il l'avoit prié, & que tout se dispoſoit à le voir mourir inférieur. Il n'eut plus en effet aucune ſuperiorité dans l'Ordre.

Ce ſaint homme fut plus ravi de cette humiliation, que les plus ambitieux n'euffent reſſenti de joye dans la poſſeſſion des Emplois qu'ils auroient le plus recherché. Perſuadé que ſa mort approchoit, il alla ſ'y diſpoſer de l'agrément de ſes Supérieurs dans le deſert de Peignuela; il y fut reçu du Supérieur & de toute la Communauté avec toutes les démonſtrations poſſibles. Il les avoit tous engendré en Jeſus-Chriſt, il étoit leur Pere ſpirituel. Ces fervents Religieux le ſupplierent d'exercer ſur eux la même autorité qu'il avoit exercée pendant leur Noviciat, afin que ſous ſa condui-

te ils pussent se renouveler dans l'esprit interieur. Il resista constamment à ces flateuses sollicitations : *Mes pensées*, leur dit-il, *sont si éloignées de tout ce qui sent la supériorité, que vous me mortifiez vivement de m'en parler.* Toujours à soi-même, jamais séparé de Dieu, il passa ces tems d'exil dans une ferveur & une soumission de Novice. Exact observateur des saintes pratiques du Monastere, il celebrait le saint Sacrifice après la recitation de Prime ; de-là parcourant l'enceinte de ce desert, il méditoit profondément sur les veritez du salut : il s'élevoit rapidement jusques à la plus haute contemplation ; les fleuves & les forêts, les montagnes & les vallées lui en fournissoient la matiere. De retour au Monastere pour assister aux autres ac-

tes de Communauté, il passoit dans sa cellule tout le tems qui lui restoit ; ce qui lui donna le loisir non seulement de faire de nouveaux efforts pour arriver à la dernière perfection, mais encore d'achever ses Traitez mystiques, Traitez lumineux & divins : nous en parlerons dans la suite.

Déjà s'approchoit ce moment marqué où Jean de la Croix devoit être exaucé dans la seconde grace qu'il avoit demandée à Dieu, & où par consequent attaché à la Croix de Jesus-Christ, il devoit boire toute l'amertume du Calice de sa Passion. Un Religieux de la Réforme, homme celebre dans toute l'Espagne par la legereté de sa plume & par l'efficace de sa parole, avoit reçu du Serviteur de Dieu, pour lors Vicaire Provincial de l'Andalousie,

quelques avis salutaires sur sa conduite. Tel qu'un phrenetique à demi guéri , il nourrit dans son cœur un vif ressentiment contre son Medecin spirituel , & chercha l'occasion de se venger. Chargé d'informer contre le Pere Jerôme de la Mere de Dieu , il crut pouvoir informer en même-tems contre Jean de la Croix. Il poussa sa vengeance si loin , & abusa de sa commission d'une maniere si indigne , que parcourant , contre l'ordre qu'il avoit reçu , tous les Monasteres de l'Andalousie pour en recueillir les dépositions , il dicta à son Secretaire tout ce que sa passion lui suggera contre le Saint , sans aucun égard à ce que les témoins appelez disoient de contraire. Preuves sensibles des excès que les personnes les plus respectables

peuvent commettre lorsqu'elles sont laissées à elles-mêmes.

Si Jean de la Croix eût été moins affermi dans la vertu & moins avide des souffrances, ce coup l'eût accablé ; qui n'est pas sensible à l'honneur, & quelqu'un vit-il d'un œuil sec flétrir sa réputation par des traits aussi deshonorans ? Le saint homme borna dans cette occasion tous les mouvemens de son cœur à rendre au Seigneur de très-humbles actions de grace, & il ne le supplia jamais de dissiper les nuages & de faire éclater son innocence. Cet indigne Commissaire remit au Pere Vicaire General le recueil des faussetez & calomnies qu'il avoit inventées contre le Saint. Le Vicaire General en fremit d'horreur, il cria publiquement à la calomnie, & tout indigné, il jette par terre cet

affreux libelle, le foule aux pieds, bien resolu de faire sentir à ce Commissaire la temerité de sa conduite en passant les bornes de son pouvoir, & l'indignité de son procédé en débitant de tels mensonges contre le Serviteur de Dieu. La mort ne lui permit pas d'exécuter cette résolution; la gloire en fut réservée au R. P. Elie de S. Martin son successeur. Ce nouveau Supérieur condamna au feu cette pièce infamante, & imposa au calomniateur une peine proportionnée à l'énormité de son crime. Un Religieux de ce caractère n'auroit jamais dû trouver de protecteur, mais les hommes ne sont pas toujours les ministres de la vengeance divine. Il est mille raisons qui les font mollir à l'égard des autres. On s'intéresse pour le coupable; on

essaye de déguiser sa faute, on l'ex-  
cuse, on réussit à faire diminuer sa  
pénitence, & on l'élit encore Pro-  
vincial de l'Andalousie. Dieu qui  
du haut du Ciel consideroit toute  
l'intrigue, ne leur en laissa pas re-  
cueillir les fruits; il prit en main la  
défense du juste opprimé. Cet indi-  
gne Provincial passant par Alcalá  
la Royale pour retourner à Grena-  
de, lieu de sa résidence, dans le  
dessein de prendre possession de sa  
dignité, il fut frappé si subitement,  
qu'obligé de se mettre au lit, il  
mourut malgré tout ce qu'on put  
faire pour lui rendre la santé.

Dieu cependant se préparoit à  
couronner son Serviteur. Une fié-  
vre violente le surprit dans le desert  
de la Peignuela; Jean de la Croix  
en fut tourmenté pendant six jours,  
sans interrompre pour cela le cours

de ses austeritez. Au sixieme jour de la fièvre il parut à la jambe droite une inflammation si considerable, qu'elle obligea le Prieur de lui commander de se laisser panser. Le Pere Antoine de Jesus son premier Compagnon à Durvelle, & pour lors Provincial, en ayant été averti, donna ordre au Prieur d'envoyer le P. Jean de la Croix ou au College de Baëces, ou au Couvent d'Ubede, suivant la disposition du malade : ces Maisons étoient plus propres que toute autre à procurer les soulagemens que l'on devoit à un homme d'un si rare merite. Le Couvent de Baëces lui étoit plus favorable ; le Prieur étoit son intime ami, & il se seroit fait un vrai plaisir de recevoir chez lui ce cher & illustre malade. Le Monastere d'Ubede au contraire étoit moins

commode ; le Prieur lui étoit fort opposé, à raison de quelques corrections qu'il avoit reçues du Saint lorsqu'il étoit Vicaire Provincial. Jean de la Croix ne balance pas dans le choix : toujours amateur des humiliations & des souffrances, il opte pour ce dernier. Il quitte la solitude de la Peignuela, & accompagné d'un Frere il prend le chemin d'Ubede. Cependant l'inflammation s'augmentoît, & quelque constant qu'il fût, il ne put dissimuler les douleurs qu'elle lui caufoit : son Compagnon en fut touché, il lui proposa de se rafraîchir & de se reposer au pont de Guadalimar où ils alloient arriver. Le malade consentit à s'y arrêter, pourvû que l'on ne le pressa point sur le manger. Sa foiblesse étoit si grande, son dégoût si universel, que quelquecho-

se qu'on lui eût présenté, il n'auroit pû en prendre. Ils se reposèrent tous deux quelque tems à l'ombre, & marcherent ensuite à Ubede. Les Religieux de ce Couvent ravis de posséder ce grand homme, le reçurent avec toutes les demonstrations possibles. Le Prieur n'en agit pas ainsi; son ressentiment duroit encore, & la froideur qu'il affecta à ce moment, marquoit assez ses dispositions presentes à l'égard de ce saint Religieux. A peine fut-il arrivé qu'il fallut le mettre au lit. A l'inflammation s'étoit jointe une tumeur, causée par la fonte des humeurs. Cette tumeur se divisoit en cinq ouvertures en forme de Croix. C'étoit un indice de celles qu'il souffroit interieurement. Une humeur si maligne ne se borna point là, elle

se répandit par tout le corps, & elle fit tant de playes, que l'on crut voir Job sur son fumier. L'abondance des matieres qui fortoient de sa jambe, le reduisit à ne pouvoir plus se soutenir ; les Chirurgiens se persuaderent qu'en y portant le fer, on trouveroit le moyen de la guérir : ils coupent, ils taillent, ils découvrent les os sans aucun ménagement pour le malade, qui pendant une operation si douloureuse ne laissa échaper aucun soupir ; coupez, leur dit-il, je suis prêt à tout : & levant ses yeux au Ciel, il s'écria avec S. Augustin, Seigneur, ne m'épargnez pas dans le tems, pourvû que vous me fassiez misericorde dans l'éternité.

Nouvelles operations à faire, autre sujet de douleur ; il se forme à une épaule une tumeur si considerable,

derable, qu'il fut nécessaire de l'ouvrir à l'instant. Le ministère de la Chirurgie ne s'exerça pas avec plus de précaution. Tout concouroit à faire de Jean de la Croix un homme de douleur. Le Prieur se mit de la partie ; il ne visitoit le malade que pour lui dire des duretez & lui faire des reproches : à l'entendre la justice divine le vangeoit ; défense aux Religieux du Couvent de l'aller consoler. Ordre intimé à l'Infirmier de ne le point ménager. Cet Infirmier ne pouvant se prêter à une conduite si barbare, est destitué de son office. On avertit le P. Antoine de Jesus Provincial d'un procédé si inhumain : il accourt, il rétablit l'Infirmier charitable, & lui commande qu'indépendamment du Prieur, il eût à donner au malade non seulement les choses

nécessaires, mais mêmes celles qui pourroient lui faire plaisir. Un jour le Provincial indigné de ce que le Prieur avoit empêché que l'on ne visitât le Serviteur de Dieu, il dit à haute voix ; *Mes Peres, ouvrez je vous prie, ouvrez toutes les portes du Couvent, afin que non seulement la Communauté, mais que toute la Ville vienne admirer le prodige de sainteté qui est en cette Maison, & le rare miroir de patience qui paroît à mes yeux.* Cet ordre procura à Jean de la Croix tous les soulagemens dont il pouvoit avoir besoin. Les Seculiers se disputoient la gloire de pourvoir aux necessitez du Saint. Ici la nourriture, là les linges & les bandes pour ses playes. Claire de Bénavide, Agnés & Catherine de Salazar, femmes plus respectables par leur pieté que par la noblesse de

leur extraction , se distinguèrent dans ces exercices de charité. On les vit prendre elles-mêmes ses linges teints du sang & du pûs qui sortoient des playes , pour les laver & les faire secher. En quoi il paroît que notre Saint ne fut pas entièrement exaucé dans la troisiéme grace qu'il avoit demandée à Dieu. Car quoiqu'il eût été inconnu au commencement de sa maladie , sa fainteté le fit connoître dans la suite. Dieu apparemment voulut proposer aux fideles d'Ubede en la personne de Jean de la Croix , un parfait modele des vertus les plus heroïques.

Cette attention du R. P. Provincial pour le soulagement de Saint Jean de la Croix , contribua beaucoup à faire revenir le Prieur de ses injustes préventions ; ses yeux s'ou-

vrèrent peu à peu, son cœur s'amolli-  
lit insensiblement, il devint tout  
autre à l'égard du malade; il conçut  
tant d'horreur de la barbarie qu'il  
avoit exercée sur le Saint, que fon-  
dant en larmes, il se jetta plusieurs  
fois la face contre terre, & en la pré-  
sence du malade, il fit l'aveu de ses  
excès qu'il comparoit aux actions  
d'un homme yvre. La passion en  
effet est une vraie yvresse; la raison  
ne domine plus, on ne l'écoute  
plus. Heureux l'homme assez maî-  
tre de soi-même, pour ne pas tom-  
ber dans un état si déplorable !  
Quoiqu'il en soit, cet exemple nous  
fait voir que Dieu permet quelque-  
fois la chute des honnêtes gens,  
dans le dessein de perfectionner les  
uns par la douceur, & les autres par  
l'humilité.

Le calme étant rendu au Cou-

vent d'Ubede , & tout le monde s'interessant à la conservation de Saint Jean de la Croix , on conçut quelque esperance du rétablissement de sa santé. Tandis qu'on mettoit tout en usage pour la guérison de son corps, on ne négligeoit rien pour distraire son esprit , & le récréer un peu. Le zele des personnes seculieres , secondées par des Religieux indiscrets , alla si loin , que l'on fit des Concerts dans la chambre du malade. La politesse de Jean de la Croix ne lui permit pas de marquer ouvertement l'opposition qu'il avoit à ces plaisirs. Il se contenta de dire un jour , qu'*il étoit injuste de mêler les délices du Siècle avec les faveurs de Dieu ; se reposant du reste sur la vigilance du Prieur.* Mais comme le Prieur ne jugea pas à propos de s'y opposer,

& que les Concerts continuoient, le Saint s'occupa plus particulièrement pendant ce tems, des veritez éternelles. Un Religieux lui ayant demandé ce qu'il pensoit de ces Concerts : *Je n'y ai pas fait attention,* répondit le malade, *j'étois appliqué à entendre une autre Musique. Seigneur,* ajouta-t-il, *mes vœux seront accomplis, lorsque je participerai à votre gloire. \* Satiabor cum apparuerit gloria tua.*

La maladie faisoit de nouveaux progrès ; le Medecin visitant le malade la veille de l'immaculée Conception, ( c'étoit un Samedi ) il lui trouva si peu de force, qu'il jugea qu'il lui restoit peu de tems à vivre ; en consequence on lui proposa de recevoir le saint Viatique. Cette nouvelle le consola extrême-

ment, & dans les saints transports de sa joye, il s'écria avec le Roi Prophete : *Je me suis réjouis à cause de ce qui m'a été dit, que nous irons en la Maison de Dieu.* \* Avant qu'il reçût ce précieux gage de son immortalité, il demanda humblement pardon à tous les Religieux de toutes les fautes qu'il avoit pû commettre en qualité & d'inférieur & de Supérieur ; les pria d'excuser toutes les peines & les incommoditez qu'il leur avoit causées dans une aussi fâcheuse maladie, se recommanda instamment à leurs prieres, & les exhorta vivement à la pratique des observances régulières. Un discours aussi pathétique tira les larmes de tous les assistans. Il reçut ensuite le saint Viatique avec une dévotion qui répondoit à la gran-

déur de sa foi. Comme les Religieux le prioient de leur donner quelque chose qui lui eût servi ; il leur répondit ; *Je suis pauvre , le Pere Prieur est le maître , c'est à lui s'il le juge à propos de vous accorder ce que vous demandez ; & se tournant du côté du Prieur , il le supplia de lui donner par charité un habit pour couvrir son corps , & un peu de terre pour l'enterrer.*

Le Vendredi 13. Decembre , il s'informa quel jour il étoit ; dans la suite il ne s'informa plus du jour , mais de l'heure ; il sçavoit à n'en point douter , qu'il devoit mourir le quatorzième. A une heure après midi il dit à son Infirmier , *à la gloire de mon Dieu soit dit , je dois aller cette nuit au Ciel chanter Matines.* Depuis ce moment il se recueillit intérieurement , les yeux fermés

pour ne rien voir qui pût le distraire : de tems en tems cependant il les ouvroit sur un Crucifix, qui étoit au côté de son lit. Le P. Antoine de Jesus Provincial, craignant qu'il ne fût agité par quelque scrupule, lui cria : *Tranquillisez-vous, mon Pere, sur ce que vous avez été le premier à embrasser la Réforme, vous jouirez bien-tôt de la récompense due à vos travaux ;* mais cet humble malade lui répondit : „ Mon Pere, je supplie votre Re-<sup>ve</sup>rence de ne me plus parler d'au-<sup>tre</sup> chose que de mes pechez : car <sup>je m'en souviens bien à present,</sup> & je vois que je n'ai plus que les <sup>mérites de Jesus-Christ pour y</sup> satisfaire. “

Sur le soir il demanda quelle heure il étoit ; & ayant appris qu'il étoit cinq heures, il s'écria : *O que*

je suis heureux, puisque sans l'avoir jamais mérité, je m'en vais cette nuit dire *Matines dans le Ciel*. Ensuite de quoi il demanda le Sacrement de l'extrême - Onction, qu'il reçut avec toutes les marques d'une piété singulière, & s'étant tourné du côté du P. Provincial, il lui demanda sa benediction; le Provincial, après la lui avoir donnée, le pria à son tour de le benir lui & tous les assistans; sa profonde humilité ne lui permit pas de s'y rendre d'abord, il fallut un commandement exprès. Il se remit aussi-tôt en oraison, qu'il sembloit n'interrompre que pour baiser tendrement les pieds d'un Crucifix. A huit heures du soir, il s'informa encore de l'heure qu'il étoit: comme il eût appris qu'il n'y avoit plus que quatre heures jusqu'à minuit, il dit en soupirant:

*Ai-je encore tant de tems à vivre ?*

Il ajouta vers les neuf heures, comme sortant d'un profond ravissement : *Incolatus meus prolongatus est* : que je suis malheureux de ce que le tems de mon pelerinage est si long. Il pria les Religieux qui l'environnoient de s'aller reposer , qu'il les feroit avertir quand il seroit tems.

A dix heures, entendant sonner une cloche, il s'informa d'où elle étoit, & pourquoi elle sonnoit. Les Religieux qui étoient restez , lui dirent, que c'étoit la cloche des Religieuses qui la sonnoient pour Matines : *Et moi aussi*, leur repliqua-t-il, *par la bonté de Dieu, j'irai bien-tôt les dire au Ciel avec la sainte Vierge* : & se tournant vers son image, *Graces, ma Reine & ma Dame, de la faveur que vous m'avez accordée de*

*mourir le Samedi.* Enfin sur les onze heures, se sentant plein d'une force toute divine, il se mit sur son seant à la faveur d'une corde qui pendoit sur son lit, avec autant de vigueur que s'il eût été en convalescence, & proféra ces paroles : *Dieu soit beni, je suis bien leger.* Il pria ensuite ceux qui le veilloient de l'aider à louer Dieu, & commençant le Pseaume *Miserere*, il en disoit un verset, & les assistans l'autre à l'alternative : après quoi il se recoucha le Crucifix en mains, & entra en une telle suspension, qu'on ne sçavoit s'il respiroit encore. Un Religieux s'approchant de son lit, lui dit, *Deo gratias*, à quoi il répondit, *pro semper.* A onze heures & demie, il fit appeller la Communauté, & ayant témoigné qu'il seroit bien aise que l'on lui lût le Cantique

tique des Cantiques, le P. Prieur en fit la lecture, que le Saint interrompoit par ces tendres exclamations: *O les perles précieuses! ô les belles perles!*

L'heure de minuit s'approchant, Jean de la Croix mit son Crucifix entre les mains d'un Seculier, & se composa décemment dans son lit; il couvrit de son habit interieur son corps, tout chargé de playes & couvert d'ulceres, & ayant repris son Crucifix, il lui dit des choses si tendres, que les spectateurs fondoient en larmes: „ Quand est-ce, „ ô Dieu de mon cœur, que je vous „ verrai? vous êtes mon Dieu, mon „ heritage & ma possession pour „ toute l'éternité; brisez ces liens, „ j'en désire avec ardeur la dissolution. „ On vit à ce moment tomber du haut de sa cellule un globe

lumineux, qui environnant le corps du bienheureux agonisant, obscurcissoit vingt-trois cierges qui étoient allumez dans sa chambre. Enfin arriva ce moment désiré; minuit sonne, la cloche l'annonce, Jean de la Croix l'entend, & ouvrant les yeux, il demanda pour la dernière fois que signifioit cette cloche? Elle sonne Matines, lui répondit-on; alors salüant avec douceur & tendresse tant les Seculiers que les Religieux, il leur dit, transporté de joye : *adieu, je vais les chanter au Ciel*: & embrassant tendrement les pieds du Crucifix, il expira en disant : *Seigneur, je remets mon ame entre vos mains.*

Ce jour, qui ravit au Carmel réformé son plus précieux ornement, fut un Samedi 14. Decembre de l'an 1591. Jean de la Croix mourut

âgé de 49. annés. Il en avoit passé 28. en Religion : les cinq premières avec les Carmes Mitigez, & les vingt-trois dernières dans la Réforme. Son corps exhala après sa mort une odeur si agréable, qu'elle l'emportoit sur toutes les senteurs de la terre. Il fut aisé de juger qu'elle n'étoit point naturelle. Lorsque les cloches du Couvent annoncèrent sa mort, toute la Ville se dépeupla, pour ainsi dire, & se rendit au Monastere malgré l'extrême froid & la pluye continuelle. A voir le concours du peuple, & les efforts réitérez qu'il fit pour s'ouvrir un chemin jusques à la chambre où l'on avoit déposé le corps du Bienheureux, on eût dit qu'il avoit tout perdu en sa personne; toute la nature se développa dans cette occasion; le cœur forma les

paroles & inspira les pensées. Ce n'étoit que regrets, que soupirs ; ils sembloient de nouveaux Joas , & qu'Elifée ne faisoit que de mourir. Les Religieux cependant se disposerent à porter le corps à l'Eglise. Ce transport coûta bien des peines, il fut très-difficile de le faire à raison de la multitude. On demandoit des Reliques, & on en vouloit à quelque prix que ce fut. On eut assez de peine à moderer le zele de plusieurs personnes qui s'efforçoient de déchirer son habit ; mais on ne put prévoir le pieux larcin que Dominique de Sotto, de l'Ordre de S. Dominique méditoit de faire : ce grand admirateur des vertus de Jean de la Croix , essaya de lui couper un doigt ; déjà il s'y disposoit, & l'auroit fait, si le Saint n'eût retiré sa main : à ce prodige

Dominique tomba évanouï, & les assistans frappez de ce spectacle, loüerent & bénirent Dieu, qui relève ainsi la gloire de ses Saints.

La même nuit de sa mort, il apparut à deux personnes également pieuses; l'une étoit Claire de Bénavide, dont il avoit reçu divers secours pendant sa maladie. Le Saint la consola, & la remercia de la charité qu'elle avoit exercée à son égard. L'autre fut Beatrix du Saint Sacrement, Carmelite Déchaussée du Monastere de Segovie: cette Religieuse étoit détenuë dans son lit par une incommodité qui lui causoit des douleurs excessives. Jean de la Croix se presenta à elle, un diadème sur la tête; un manteau enrichi de perles précieuses sur les épaules: il la rassura d'abord, l'exhorta à perséverer conf-

tamment dans la pratique de la vertu, & la guérit à l'instant. Son corps fut enterré sous le pavé de l'Eglise. Dieu ne permit pas que l'on marchât sur l'endroit qui y répondoit : il fut pour ainsi dire, investi d'une lumière miraculeuse qui jettoit la terreur, & inspiroit de la veneration. Neuf mois après, Jean de Medina Zavallos, commis à cet effet par Dom Louis Mergado, du consentement des Supérieurs, s'étant rendu à Ubede pour transporter le corps du Saint dans le Monastere des Carmelites de Segovie, ouvrit le tombeau ; on trouva le corps aussi frais & aussi maniable qu'il étoit le jour qu'on l'enterra. La même odeur s'y faisoit encore sentir ; il paroissoit juste qu'un corps aussi pur & aussi chaste ne fût point sujet à la corrup-

tion. Zavallos fut assez temeraire pour ouvrir le corps même, & pour le remplir de chaux vive : il en sépara une jambe & un bras. La jambe fut laissée à Ubede, le bras fut porté à Madrid. Il transporta le reste à Segovie, où malgré sa précaution, le corps se trouva neuf mois après aussi incorrompu qu'auparavant. Dans la suite, la Ville d'Ubede se reveilla sur un vol de cette consequence ; elle s'adressa au Pape Clement VIII. qui par une Bulle exprès ordonna la restitution de ce précieux tresor. Mais on n'en vint point à l'exécution de cette Bulle ; elle avoit trop de difficultez, & il étoit à craindre que le corps d'un homme si pacifique ne fit naitre des séditions & des guerres. On jugea plus à propos de terminer l'affaire à l'amiable.

Ubede se contenta d'un bras. & de  
l'autre jambe. Segovie demeura  
en possession du reste.





## SECONDE PARTIE.

DES VERTUS, DONS ET MIRACLES

DE S. JEAN DE LA CROIX.

**L'**Eloge que la Seraphique  
Therese fait de saint Jean  
de la Croix, & le témoi-  
gnage éclatant que rendent à la  
vertu du Serviteur de Dieu ceux  
qui l'ont pratiqué, & qui ont été les  
dépositaires des secrets de la con-  
science, suffiroient pour faire  
comprendre au Lecteur jusqu'à  
quel heroïsme ce premier Carme  
Déchaussé a porté la pratique des  
plus nobles vertus. Cette sçavante:

Maîtresse ne craint pas d'avancer, que le Pere Jean de la Croix étoit une des plus saintes ames de l'Eglise de Dieu, & qu'elle sçavoit qu'il n'avoit jamais perdu son innocence baptismale. Les Confesseurs du Saint se réunissent en ce point, & nous apprennent que les fautes dont il s'accusoit au Tribunal étoient si legeres, qu'à peine pouvoit-on y trouver matiere suffisante pour le Sacrement. Mais comme les idées generales ne font presque point d'impression, & que le détail a seul cet avantage: nous donnerons ici un précis de ses vertus; il sera assez court pour ne point fatiguer; il sera assez circonstancié pour instruire. Nous commencerons par les vertus Theologales, la Foy, l'Esperance & la Charité.

La Foy est au langage de l'Apô-

tre, la substance des choses que nous esperons, & l'évidence de celles que nous ne voyons pas. La Foy en effet rend les choses présentes à nos esprits; elles nous sont évidemment croyables par le témoignage manifeste de Dieu. Saint Jean de la Croix fonda sur cette vertu, comme sur la base de toutes les autres, tout l'édifice de sa piété. Quoiqu'il ne méprisât ni les visions, ni les révélations, il ne se crut assuré qu'autant qu'il se conduisoit par les lumieres de sa foy. De-là cette perseverance admirable dans les austeritez qu'il avoit embrassées. Les tempêtes purent l'exciter soit au dehors, soit au dedans. Il pût être persécuté par les hommes, éprouvé de Dieu-même; dans les persécutions, ou dans les secheresses, il fut également pé-

nitent. De-là ce respect profond pour les saintes Ecritures, & cet amour tendre pour les veritez qu'elles renferment. Dans ses voyages il ne se délassoit que par la lecture du Cantique des Cantiques, des Pseaumes de David, du 18. Chap. de l'Evangile de saint Jean, (c'est la prise de Jesus-Christ par les Juifs) Il les chantoit quelque fois. Sa conviction sur les dogmes passoit tout ce que l'on peut en écrire: il n'étoit pas, disoit-il, si certain des veritez naturelles. Quelle ardeur pour répandre son sang! Il envia plus d'une fois la condition des Martyrs. Un jour qu'il étoit pressé vivement par ses Religieux d'aller voir à Lisbonne une Religieuse dont la conduite étoit extraordinaire & miraculeuse, il répondit: *Mes Enfans, je*  
*n'ai*

n'ai pas besoin de motifs de crédibilité, ils diminueroient le mérite de ma foy, quelque petite qu'elle soit; c'est assez pour moi de sçavoir que Jesus-Christ l'enseigne, & que notre sainte Mere l'Eglise Romaine, qui ne peut se tromper, nous le propose. Il repetoit souvent ces paroles de S. Gregoire le Grand: la foy n'a plus de mérite, lorsque la raison humaine se fait entendre: Fides amittit meritum, ubi humana ratio præbet experimentum.

La conduite qu'il tenoit, & qu'il vouloit que l'on tint dans les élections qui se faisoient lorsqu'il y présidoit, étoit encore un effet de sa foy. La vûë de Dieu, l'interêt du bien public, l'édification du prochain: point d'intrigues, de souterrains, de manéges; il étoit persuadé que la simplicité religieuse

fouffroit des alterations confiderables. Pour bien réuffir dans les elections, difoit ce faint homme, tous les mouvemens font inutiles; il eft de foy que le Fils de Dieu fe trouve au milieu de ceux qui font afsemblez en fon nom: il fe trouvera également avec ceux qui font appellez à des délibérations communes, & réunira tous les efprits.

De cette foy enfin procedoit ce profond recuëillement dans lequel il étoit en préfence de la fainte Euchariftie. Sa foy étoit toute d'yeux, pour ainfi dire; elle lui développoit à travers des voiles fenfibles toute la majefté du Dieu qui y eft caché. Quelle adoration plus profonde & plus fincere? L'on eût dit qu'il y voyoit ce qu'il y croyoit. Il celebrait les augustes Myfteres avec une modeltie angelique, toujours

attaché à son Dieu, & abîmé dans la considération de ses divines perfections. Il a avoué qu'il se faisoit de continuelles violences pour ne point donner de scandale, & pour pouvoir achever le Sacrifice. Quelqu'effort qu'il fit un certain jour, il lui fallut ceder : il disoit la Messe dans l'Eglise des Carmes Déchaussez de Baëce : après avoir pris le Corps & le Sang de J. C. il demeura si long-tems en extase, tenant le Calice en main, que l'on fut obligé de lui envoyer un Religieux pour le rappeler à lui-même. La Dame de Peignuela qui vivoit en odeur de sainteté, assistant à cette Messe, s'écria tout haut : Que les Anges viennent donc finir la Messe, eux seuls peuvent l'achever, puisque le saint homme ne sçauroit le faire. La même chose

lui arriva dans l'Eglise des Carmelites Déchauffées de Caravaque : ces Religieuses observerent pendant la Messe qu'il celebroit, que depuis la consécration il sortoit du Corporal une lumiere si rayonnante, que donnant sur sa face inclinée modestement sur la sainte Hostie, elle le rendoit d'autant plus venerable qu'elle lui donnoit d'éclat. Après la Messe, la Mere Prieure le pria de lui déclarer sincerement ce qui lui étoit arrivé ; le Saint lui répondit : Ce grand Dieu s'est fait voir à mon ame avec tant de Majesté, que je ne pouvois me lasser de le contempler.

L'Esperance de saint Jean de la Croix répondoit à sa Foy. Elle le soutenoit dans tous les travaux de cette vie, & l'attachoit inseparablement à la félicité éternelle, uni-

que objet de ses vœux. Telles étoient à ce sujet ces expressions : *Je n'attends point des hommes la récompense de ce que je fais pour Dieu.* Dans cette idée il refusoit les petits secours que l'on lui présentoit pour le délasser des fatigues qu'il avoit essuyées dans ses courses apostoliques, & il souffroit avec peine qu'on entreprît de le consoler dans les adversitez spirituelles, & dans les afflictions sensibles. Rien ne pouvoit l'agiter. La prospérité comme l'adversité ne faisoient point d'impression sur son ame. Assuré, si l'on en croit les Historiens contemporains, de jouïr de la gloire, toute son occupation fut d'en mériter la possession par la fermeté de son espérance. *O espérance du Ciel*, s'écrioit-il ordinairement, *tu obtiens autant que tu es-*

pere. Lorsqu'il étoit Supérieur, il disoit à ses Religieux: *ça, mes Enfans, fixons toutes nos pensées sur la vie éternelle.* Ce qu'il prononçoit avec tant d'énergie, que ceux qui l'entendoient, esperoient fermement la protection de Dieu.

Comme il n'agissoit en toutes choses que par rapport aux biens éternels, son gouvernement temporel fut des plus heureux. L'oracle du Fils de Dieu se vérifioit à la lettre sur les Monasteres dont il étoit Supérieur; & parce qu'il faisoit fleurir l'Observance, Dieu s'appliquoit, ce semble, à les pourvoir abondamment de tout ce qui étoit nécessaire à la vie. Sa confiance dans les momens critiques déconcerta souvent les Pourvoyeurs, qui s'appuyant trop sur leur industrie, s'agitoient incessamment

pour subvenir aux necessitez pressantes. Un jour entre autres, étant Prieur de Grenade, il ne se trouva dans le Couvent que des legumes; le P. Jean l'Evangeliste qui étoit Procureur, vint demander la permission de sortir pour aller chercher au moins du pain qui manquoit absolument; le Saint la lui refusa: *Est-il possible, mon Fils,* lui dit-il, *que pour un jour que nous manquons de nourriture nous n'aurons pas patience? Dieu veut peut-être faire épreuve de notre vertu, allez à votre cellule, & priez Dieu.* Le Procureur obéit à l'instant; mais l'heure du dîné s'approchant, il retourna au Prieur, & lui représenta qu'il y avoit des malades dans le Couvent, & qu'il étoit nécessaire de pourvoir à leurs besoins. Le saint Prieur fit de vifs reproches au

Procureur de son peu de confiance en Dieu : *Vous pourvoyriez mieux,* lui repliqua-t-il, *aux necessitez tant des malades que de ceux qui se portent bien, en priant Dieu dans votre cellule, qu'en courant par la Ville.* Ce Religieux se retira pour la seconde fois ; mais étant revenu pour une troisiéme, il dit avec un peu d'émotion : *Mon Reverend Pere, il paroît que c'est tenter Dieu, il veut que nous agissions de notre côté ; je prie donc votre Reverence de me permettre de sortir.* Hé bien, lui répondit en souriant le Bienheureux Jean de la Croix, prenez un Compagnon & allez, Dieu confondra bien-tôt votre peu de confiance. A peine fut-il sorti, qu'il rencontra un Officier de la Chancellerie, lequel portoit au Couvent douze pieces d'or, provenans d'une amende que les Pré-

fidens de ce Tribunal avoient appliquée aux Carmes Déchauffez. Etant donc rentré tout confus , il en rendit compte au Prieur , qui lui dit avec sa douceur ordinaire : *Mon Fils , quelle consolation pour vous , si retiré dans votre cellule , vous y eussiez reçues marques bienfaisantes de l'attention de Dieu ; aprenez une autre fois à vous confier en lui.* Ce ne fut , & ce ne sera jamais dans nos agitations & dans nos empressements irreguliers , que nous trouverons des ressources assurées contre notre pauvreté. Maxime admirable , quoiqu'en pensent de certains esprits : les Pourvoyeurs des Monasteres devoient en faire le principe de toute leur conduite. Tel fut toujours le procedé de Jean de la Croix ; on l'entendit repeter sans cesse ces autres paroles dignes.

encore d'être recueillies : Dieu est riche & liberal ; nous ressentirions continuellement les effets de sa liberalité, si notre peu de confiance ne lui lioit les mains.

La charité dont saint Jean de la Croix fut embrasé, ne ceda ni à son esperance ni à sa foy. Cette vertu, la dernière des Theologales, est la Reine de toutes les vertus ; elle porte avec elle le mérite de la vie future ; elle consiste à aimer Dieu par dessus toutes choses, & le prochain par rapport à Dieu. Nous ne parlons point ici suivant la précision des Ecoles. L'amour que saint Jean de la Croix eut pour Dieu, fut un amour si ardent, qu'il ne lui manqua rien de ce que l'on exige communément pour meriter la qualité de Seraphique. Un désir continuel de la possession de Dieu ;

une ferveur expérimentée par les actions ; un oubli de soi-même , pour ne penser qu'à l'objet de son amour ; l'Auteur des Livres attribués à S. Denis l'Aréopagite demande ces trois caractères ; S. Jean de la Croix aimoit Dieu de cette sorte.

On peut appeller en preuves de cet amour seraphique, la fidelité qu'il fit toujours paroître aux loix divines & humaines : la pureté de sa conscience ; son mépris héroïque de toutes les choses de la terre ; son zele infatigable pour la gloire de Dieu ; la paix intérieure de son ame ; ses contemplations ; sa résignation ; cette attention continuelle à ne penser qu'aux perfections divines, en sorte que fort souvent tout abîmé qu'il étoit dans ses profondes méditations, on eût crû

qu'il étoit privé de l'usage de tous les sens. Aussi quel homme fut plus favorisé que lui ? Raptés, extases, suspensions, Dieu ne sembloit avoir des yeux que pour lui, parce que ce saint homme n'avoit un cœur que pour Dieu. Nous avons rapporté dans l'histoire de sa vie ce qui lui arriva à ce sujet lorsqu'il étoit avec sainte Theresé au Parloir du Monastere des Carmelites d'Avila. Voici un autre fait sur la même matiere ; il mérite d'être relevé. Allant un jour à Toledé, & passant près d'un bois, il s'y arrêta pour s'y reposer ; tandis que son Compagnon prenoit quelque nourriture, il s'enfonça dans l'épaisseur du bois, & il y demeura suspendu en l'air jusqu'à ce que ce même Compagnon après plusieurs recherches inutiles, l'eût enfin trouvé.

trouvé. Cette suspension lui étoit assez ordinaire ; son humilité en souffroit infiniment ; il craignoit de se concilier par-là l'estime & la veneration du Public : il ufoit de tous les artifices imaginables pour se distraire ; des témoins oculaires assurent qu'il avoit les doigts blesez des coups qu'il se donnoit à cet effet contre la muraille.

Le sujet ordinaire de ses entretiens étoit Dieu, ou quelque chose qui eût rapport à Dieu. On parle avec plaisir de ce que l'on aime. Il s'énonçoit sur les sublimes matieres avec une facilité & une onction qui pénétroient autant le cœur, qu'elles ravissoient l'esprit. Il sembloit à l'entendre qu'il lisoit ce qu'il proferoit, & qu'il voyoit ce dont il parloit. Quel amour pour son prochain ! Tel qu'un pe-

re passionné pour ses enfans, tel étoit saint Jean de la Croix à l'égard des Religieux qui étoient confiez à sa conduite. Tel qu'un frere tendre à l'égard de son frere, tel étoit Jean de la Croix à l'égard des Religieux dont il n'étoit pas chargé. Quel zele pour la conversion des ames ! Rien ne l'arrêtoit lorsqu'il en étoit question : en ami genereux il prodiguoit sa vie pour sauver ses amis ; il releva ceux qui étoient tombez ; il raffermir ceux qui chanceloient ; il réchauffa les tiedes ; & porta dans le cœur des uns & des autres les précieuses étincelles du feu sacré qui l'embrasoit. On a vû dans le détail de son histoire à quel danger il s'exposa pour secourir un Apostat qui agonisoit. A Segovie une Dame de Condition s'approchant du Con-

professionnel du Serviteur de Dieu, fut interdite à un point qu'elle ne pouvoit plus s'expliquer ; déjà depuis long-tems elle essayoit de se convertir ; elle s'étoit approchée plus d'une fois du Tribunal de la Confession , mais elle n'avoit pû se résoudre à déclarer un peché énorme, cette fausse honte lui liant encore ici la langue ; Jean de la Croix éclairé d'une lumière d'enhaut, connut son état ; il lui découvrit à elle-même le crime dont il s'agissoit, & lui dit des choses si touchantes, que cette Dame fit une bonne Confession , & changea de vie. Dans la Ville de Bujalance, une femme de mauvaise vie , perdoit toute la jeunesse ; le scandale étoit public ; le vice triomphoit ; l'homme zélé attaque, ébranle, convertit cette infortunée Thais, & en fit

une vraye Penitente. A Baëce, lorsqu'il y étoit Recteur, il fit tant d'impressions sur les jeunes Etudiens de l'Université, que les meilleurs sujets entrèrent dans la Réforme.

Sans affecter aucune singularité, il s'appliqua toujours à donner bon exemple. Dans les récréations communes, il joignoit à la gravité d'un contemplatif : l'enjouement d'un homme sage. Charitable envers les Pauvres, il ne mettoit point de bornes à ses liberalitez. Il s'attachoit sur tout aux Pauvres honteux qui avoient de la naissance, persuadé que la pauvreté étoit pour les Nobles une occasion de chute & de desordres presque inevitables. Cette tendresse pour les misérables lui étoit devenuë comme naturelle. La misericorde sembloit

être née avec lui. On l'avoit vû tout jeune & Seculier dans l'Hôpital de Medine se porter aux offices de charité les plus humilians. On le vit âgé, & Supérieur de Religieux, rendre aux malades des services également bas. Il en est des bonnes habitudes comme des vicieuses ; le jeune homme, dit le Sage, suit sa premiere voye, dans sa vieillesse même, il ne la quittera point. *Adolescens juxta viam suam etiam cum senuerit non recedet ab ea.*

Saint Jean de la Croix se conduisit dans toutes ses actions avec une prudence consommée. Il saisit toujours les moyens les plus propres pour arriver à la fin qu'il s'étoit proposée. Facile à se prêter lorsque les choses étoient raisonnables, incapable de flechir lorsque l'on vouloit introduire des abus, il s'é-

leva avec force contre toutes les inobservances; cependant toujours dans les bornes de la moderation. Etoit-il particulier, il se renfermoit au-dedans de lui-même, laissant au Superieur le soin de pourvoir au temporel & au spirituel de la Maison; il se contentoit de s'expliquer par ses œuvres. Son silence inspiroit le silence aux autres. Sa modestie annonçoit à tous qu'ils devoient être modestes. Son humilité prêchoit aux autres l'humilité. Toute sa vie, en un mot, parloit également à l'avantage de toutes ses vertus. Chez lui point d'affectation, point trop de familiarité; il est un juste milieu, l'homme prudent le découvre; Jean de la Croix ne l'ignore pas. Etoit-il obligé de converser avec les Religieuses? toujours grave, toujours se-

rieux ; nulle de ces confidences que la diversité du sexe semble autoriser ; il avoit un horreur pour tous les termes de tendresse dont un Directeur relâché affecte de se servir dans le ministère ; il les excitoit à la perfection par les motifs les plus interessans ; on eût crû que dans ces momens il n'avoit pour elles que de l'indifference. Aussi sainte Theresè qui le connoissoit, l'appelloit *son Senèque*. Tel qu'un Juge integre , il ne prononçoit dans aucune affaire qu'après avoir bien considéré le tems , le lieu , & les circonstances. Il s'attachoit au parti le plus sûr , parce qu'il aspiroit à ce qu'il y a de plus parfait.

La Justice qui tient le second rang entre les vertus Cardinales , consiste à rendre à Dieu & aux hommes ce qui leur appartient.

Jesús-Christ en donna une exacte idée dans la réponse qu'il fit aux Herodiens, lorsqu'il leur dit ; Rendez à Cesar ce qui appartient à Cesar, & à Dieu ce qui appartient à Dieu ; *Reddite quæ sunt Cesaris Cesari, & quæ sunt Dei Deo* On ne peut porter plus loin la fidélité à cette vertu que saint Jean de la Croix l'a fait. Voyons d'abord en quelle maniere il l'a pratiquée à l'égard de Dieu.

Fidèle à la Loy du Seigneur, il en observa tous les points; il ne perdit jamais de vûë les engagements de sa profession. Tout, dans le Cloître lui parut de consequence. Quelle devotion aux saints Mysteres, particulièrement au mystere de l'adorable Trinité ! il en celebrait la Messe votive toutes les fois qu'il lui étoit permis. Une Carne-

lite d'Avila lui demandant un jour pourquoi il disoit si souvent cette Messe ? il lui répondit agreablement : *Je dis la Messe de la sainte Trinité, parce que je la regarde comme le plus grand Saint du Ciel.* Il s'expliqua plus ouvertement à une autre Religieuse aussi curieuse que la premiere : *Dieu découvre à ce pécheur, lui dit-il, de telle maniere le mystere de la sainte Trinité, que si Dieu ne me soutenoit par une grace particulière, il me seroit impossible de vivre.* Sa devotion s'étendoit de même à la sainte humanité de Nôtre Seigneur Jesus-Christ. Les tems consacrez par l'Eglise à la mémoire des mysteres de notre Redemption, comme la Naissance, la Passion, la Mort de Nôtre Seigneur Jesus-Christ étoient pour lui des tems de joye ; il ne paroissoit plus le même ;

il sembloit pour lors qu'il eût oublié sa gravité ordinaire. Le jour de Noël étant en Communauté avec les autres Religieux, il ne pût se contenir; le divin amour le transporta en telle sorte, que courant embrasser le saint Enfant Jesus qui étoit sur une table, il se mit à danser en sa présence, de même qu'on vit autrefois David danser devant l'Arche; & le prenant ensuite entre ses bras, il lui chanta, à l'exemple du vieillard Simeon, un Cantique de louanges. Le ravissement succeda à ces transports; Jean de la Croix demeura du tems sans aucun sentiment; son visage enflammé & rayonnant, marquoit la pureté & la vivacité du feu qui le dévorait intérieurement.

Quelle sublimité d'oraison! quelle profondeur d'adoration! quelle

perseverance dans la pratique de ces nobles exercices ! Ceux qui l'ont suivi des yeux, nous assurent que soit en Communauté, soit en particulier, il ne perdoit jamais Dieu de vûë. Une conduite si sainte, lui merita des faveurs que la chair & le sang ne comprendront jamais. Intime communication avec Dieu; Moyse sembloit revivre; l'Être suprême ne dédaignoit pas de parler à sa créature cœur à cœur, bouche à bouche, de même qu'un ami s'explique à son ami. Transformation par amour, il étoit encore Définitéur du Tribunal qui excita tant de troubles, lorsque la divine Majesté contracta avec lui un mariage spirituel; il se manifesta ce mariage par l'effusion des graces les plus singulieres. Le Pere Eternel lui imprima une sorte d'insensibili-

ré à toutes les choses humaines. Le Fils lui communiqua une profonde connoissance de lui-même. Le Saint-Esprit répandit dans son cœur un feu divin, dont les ardeurs étoient si vives, qu'elles le faisoient quelquefois souffrir. La clarté & la splendeur de sa face, étoient des suites & des écoulemens de ces faveurs. Tout le monde en étoit frappé, & se sentoit touché. Le Sçavant Dominique Soto étudiant à Baëces, ne put s'y refuser ; il vit saint Jean de la Croix, il forma en consequence la resolution de servir Dieu dans l'Ordre de saint Dominique. C'étoit plus particulièrement dans les fonctions du ministère Sacerdotal, & dans les actions de piété, que ces rayons lumineux éclatoient. Quelquefois il paroissoit avec un diadème sur sa tête, comme

comme Beatrix Allemand a protestée l'avoir vû un jour. Nous avons parlé plus haut de sa dévotion envers le saint Sacrement ; il est inutile de la toucher ici. Chose constante à ce sujet, il celebra la sainte Messe toutes les fois que sa santé le lui permit. Quel zele pour la propriété des Eglises & des ornemens ! Si la pauvreté étoit le partage de la Réforme, il vouloit que la propriété en fût le caractère.

Respectueusement attaché à la Mere de Dieu, il ne manqua ni de zele pour son culte, ni de reconnoissance pour ses bienfaits. Il l'appelloit & sa Protectrice & sa bonne Mere. Processions devotes aux Fêtes de l'Immaculée Conception & des autres mysteres de cette sainte Vierge ; il en établissoit, sur tout lorsqu'il étoit Prieur. Prières de suré-

rogation ; il recitoit tous les jours à genoux le petit Office. Expressions tendres ; il en parloit d'une maniere qui faisoit connoître tous les sentimens de son cœur.

Nous pouvons regarder la Penitence comme une partie de cette justice. On s'y applique à rendre à Dieu l'honneur que les pechez du monde semblent vouloir lui ravir. Saint Jean de la Croix pratiqua cette vertu au souverain degré. Dès son enfance, il se refusa & les commoditez & les douceurs de la vie. Dans son Noviciat, il se distingua par les pratiques les plus laborieuses. Les rigueurs communes dans la Réforme ne satisfirent point son zele. Aux âpres cilices, il ajouta des chaînes de fer, il en ceignoit son corps, & les ferroit si fort que les pointes qui lui entroient dans la

chair, lui faisoient des playes tout au tour des reins. Ces playes se renouvelloient au moment que l'obéissance lui faisoit ôter ces instrumens de mortification ; c'étoit précisément dans le tems de ses maladies. On rapporte à ce sujet, qu'étant un jour attaqué d'une grande maladie, les Medecins ordonnerent que pour en prévenir les suites mortelles, on eût soin de se servir de frictions ; le Saint étoit si abbatu, qu'il ne put ôter une chaîne de fer qu'il portoit depuis sept ans, quoique l'Infirmier apportât tous ses soins pour la lui tirer sans lui causer de nouvelles douleurs ; il sortit néanmoins de ces playes une grande abondance de sang. Ses disciplines se terminoient par l'effusion de son sang ; il les multiplioit au-delà des trois ou quatre que

l'on prend par semaine chez les Carmes Déchauffez. Le lit ordinaire lui paroiffoit trop commode ; deux planches attachées enfemble, & deux couvertures de laine, flatoient à fon fens l'amour propre : il fe couchoit enveloppé d'une mechante couverture ou fur le plancher, ou fur des botes de romarin, ou fur du farment tiffu en forme de claye, & d'ordinaire fur des pierres lorsqu'il faifoit voyage. Le fommeil ne pouvoit être bien long fur un lit fi penitent; auffi ne dormoit-il que deux ou trois heures de la nuit, il paffoit le refte devant le faint Sacrement. Quelle abftinence! du pain de l'eau, quelques herbes cruës ou cuites. Ses jeûnes fe mefuroient par l'année. On étoit furpris de voir un homme ainfi extenué, ne fe relâcher en rien fur les austeritez, &

soutenir avec courage toutes les fatigues tant du dehors que du dedans du Monastere.

Le Pere Recteur de Baëces qui avoit été son Novice, lui ayant un jour écrit d'user de quelque moderation, & de ne point porter les rigueurs à cet excès, il lui fit cette réponse : *Mon Fils, en quelque tems que ce soit, si quelqu'un, Superieur ou autre, vouloit vous persuader de quitter le sentier étroit, & de marcher par le chemin large & aisé, ne le croyez pas; fit-il des miracles, n'entrez jamais dans cette route maudite; penitence, plus que penitence, ne cherchez Jesus-Christ que dans la Croix.* Paroles admirables ! puissent tous les disciples d'un Dieu crucifié les pratiquer à la lettre. Elû Vicaire du Calvaire, dans le second Chapitre d'Almadoüard, il passa par

Ueas, & alla rendre visite à la Mere Anne de Jesus, Prieure des Carmelites Déchaussées. Toutes ces bonnes filles reçurent le saint homme avec les demonstrations d'une joye parfaite. La Prieure voulant égayer la conversation, fit chanter une Religieuse. L'air étoit dévot, la matiere spirituelle ; c'étoit une loüange des travaux de la penitence. A peine ce Cantique fut-il commencé, que Jean de la Croix s'attache à la grille ; c'étoit sa methode lorsqu'il se sentoit quelque disposition à être élevé en l'air. Il demeura dans cette posture pendant l'espace d'une heure sans mouvement, & tout extasié. C'est ce qui fait connoître combien il aimoit la penitence, puisqu'il sortoit de lui-même, à la simple prononciation du nom de cette vertu. Il s'écrioit

souvent à ce sujet : *Que sçait, qui ne sçait pas souffrir pour Dieu ?* Il pouvoit dire avec l'Apôtre, que toute sa science se terminoit à confesser Jesus-Christ, & Jesus-Christ attaché à la Croix. *Nec aliud novi nisi Christum & hunc crucifixum.*

Saint Jean de la Croix eut pour le prochain les sentimens les plus équitables, & s'acquitta à son égard de tous les devoirs d'une justice exacte. Pour être Religieux, il ne crut pas cesser d'être fils ; sa reconnaissance envers sa mere étoit parfaite. Il lui rendit tous les services qu'il put concilier avec l'état de perfection qu'il avoit embrassé. Il ne permit jamais à la faveur, de décider dans les élections, le mérite étoit pour lui un titre respectable ; telle étoit sa maxime, lorsqu'il étoit question de suffrages ; *Prier*

Dieu; examiner mûrement les qualitez du Sujet, & se déclarer pour celui que l'on croit en conscience le plus digne. Aussi lorsqu'il présidoit à une élection, il défendoit à ses Religieux de délibérer entre eux sur le choix qu'ils meditoient; Consultez Dieu, mes Enfans, leur disoit-il, & donnez vos suffrages à celui que vous jugerez le plus digne d'être élu Prieur de cette Maison. Dans les fondations qu'il fit, il n'abusa point de la bonne volonté des Fondateurs pour enrichir les Monasteres; il ne vouloit recevoir d'eux que ce qui lui paroissoit absolument nécessaire ou à la construction, ou à l'entretien des Maisons auxquelles il s'interessoit, preferant toujours la médiocrité au superflu. Bien loin que quelqu'un l'accusât de calomnie, ou de médifance, ou de juge-

ment temeraire , on convenoit communement que la réputation du prochain lui étoit plus chere que la sienne propre. Nous avons parlé de la tentation violente qu'il eut à Toledé , au sujet du motif qui animoit ses Superieurs ; étoit-ce la passion ? étoit-ce le zele ? L'ennemi commun n'oublia rien pour le faire tomber dans le piège ; le Saint s'en défendit toujours , & ne prononça point ; il se comporta de même à l'égard des autres Religieux qui lui firent le plus de peine , ne permettant jamais que l'on les offensât à cette occasion.

Quelle déference pour les autres ! quelle soumission aux ordres des Superieurs ! Nulle explication, nul délai, nulle répugnance quand il s'agissoit d'obéir. Etant à la fondation du Monastere de Bujalance,

il reçut du R. P. Provincial un ordre de se rendre à Madrid. C'étoit dans le tems le plus incommode, c'étoit dans la saison la plus froide, les chemins étoient couverts de glaces ; un déluge de neiges menaçoit toute la terre, on ne pouvoit sortir sans courir risque de sa vie, ou au moins de sa santé. Saint Jean de la Croix part à l'instant, & dit à ses Religieux, qui lui représentoient les perils extrêmes auxquels il s'exposoit : *J'aurois bonne grace, mes Enfans, de vous exhorter à une obéissance aveugle, prompte & courageuse, si moi-même je raisonnois ; si je differois ; si j'avois de la difficulté à obéir.*

Sa sincérité & sa droiture étoient à l'épreuve ; point d'exagerations ; nul mensonge ; oui ou non, étoient ses réponses ; il ne croyoit pas qu'il

fût permis de feindre des histoires, sous le pretexte d'égayer la conversation. Fidel dans ses promesses, quoiqu'il lui en coûtât, il ne recula jamais. Sa parole étoit la chose même qu'il promettoit. On ne le vit pas user de detours ; de restrictions mentales ; de subterfuges pour la degager. Quel ami plus tendre, plus genereux plus constant ! Il connut les loix de l'amitié, & il les observa. La pauvreté de son état pût bien prescrire des bornes à sa liberalité ; mais elle ne diminua en rien la vive ardeur qui le pressoit.

Enfin saint Jean de la Croix fut d'une reconnoissance parfaite à l'égard de Dieu & des hommes ; il ne pouvoit couronner plus noblement la justice que par ce dernier trait. Avec quelle ferveur redoubloit-il

ses oraisons à la vûë des graces qu'il avoit reçûës de Dieu ! Quelles rigoureuses penitences , au souvenir de ses bien-faits ! Non seulement le Serviteur de Dieu ne rougit point ou de voir , ou d'entendre , ou de traiter avec ses bienfaicteurs , mais il leur faisoit encore mille honnêtetez ; toujours penetré de ne pouvoir pas assez faire pour ceux qui l'avoient obligé.

La troisiéme des vertus Cardinales , c'est la force ; elle communique un courage qui soutient dans les occasions , & qui met au-dessus de tout événement. Il parut par les actions du Saint , qu'il possédoit cette vertu au souverain degré : tranquille dans le tems des plus grandes agitations & au milieu des plus violentes tempêtes , rien ne l'ébranla , ni le detourna de son appli-

application à Dieu. Les prisons furent pour lui des solitudes paisibles : les persecutions lui presentèrent plus d'avantages, que la paix ne lui en eût procuré. Frappé comme un autre Job d'un ulcere universel, il s'attache encore plus intimement à Dieu. Il fut persecuté par ses propres Freres ; insulté par ses Enfans ; abandonné de ses amis ; étranger, ennemis déclaré dans sa propre Patrie : vous eussiez dit à le voir, qu'il n'étoit qu'un spectateur désintéressé de toutes ces Tragedies. Quelle tendresse, quelle effusion de cœur pour ceux mêmes qui lui étoient le plus opposez ! Il les prevenoit ; il les soutenoit ; il s'ouvroit à eux. Jamais Stoïcien n'affecta tant d'insensibilité pour les choses humaines, que Saint Jean de la Croix montra de force dans

les occasions les plus accablantes.

La douceur est une vertu subordonnée à la force ; elle éclata dans tout le cours d'une vie aussi sainte : en voici un trait singulier. Pendant qu'il étoit Confesseur des Carmelites d'Avila, il fit assez d'impression sur l'esprit & sur le cœur d'une Religieuse d'un autre Ordre, pour l'arracher aux embrassemens sacrilèges d'un jeune homme ; cet impudent outré de cette prétendue injure, résolut de s'en vanger : il attendit saint Jean de la Croix à son retour du Monastere, il le frappa si cruellement, qu'il le renversa par terre. Le Saint se relève, & comme s'il étoit insensible, il ne lui échappe aucune plainte, trop heureux de souffrir pour la justice, il se retire dans sa cellule pour en benir Dieu, & pour implorer sa miseri-

corde en faveur de ce miserable.

Quelque cruauté que les démons exerçassent sur lui, il ne purent l'ébranler. On les entendit conspirer contre lui; on les vit de concert se jeter sur lui, & lui faire souffrir mille maux, en conséquence de ce que le Saint les avoit chassé de quelques Energumenes. Mais ils le trouverent toujours égal; plein d'une force divine, & d'une intrepidité que la grace peut seule communiquer. Il les défioit au combat; le Seigneur, disoit-il, est ma force; j'espere en lui; toutes les légions infernales dûssent-elles m'environner, m'attaquer, m'immoler à leur fureur; je ne craindrai point, *Si consistant adversum me castra, non timebit cor meum.*

Il ne tint pas à saint Jean de la Croix que la main d'un Bourreau

ne coupât le fil de ses jours. Quel desir du martyre ! quelle sainte envie contre les Martyrs. Les rouës & les chevalets avoient pour lui les traits les plus aimables ; ç'eût été pour lui un insigne honneur, de pouvoir se dire comme S. Paul, le Captif de Jesus-Christ : *Vinctus Jesu Christi*. Il ne finissoit point sur les éloges dûs à la constance des premiers Chrétiens. Il repetoit sans cesse ces paroles du Fils de Dieu : Donner sa vie pour ses amis, c'est porter l'amour à son dernier période. Dans ces divins transports, il faisoit naître toutes les occasions possibles de représenter de saintes Tragedies ; il vouloit être Acteur, & il aimoit passionnément à représenter le Patient.

Invincible dans toutes les épreuves, sa force se developpa aux yeux

de tout le monde. Ni les dangers qu'il couroit ; ni les reproches que l'on lui faisoit ; ni l'autorité de ses contradicteurs ; ni les desseins pernicieux de ses ennemis , sans mépriser personne , il soutint avec générosité tous les differens assauts que l'on lui livra. Quelle constance dans ses maladies & dans les persecutions ! Un coup d'œil sur l'abrégé de sa vie, découvre les preuves les plus completes.

Que dirons-nous de sa tempérance , dernière des vertus Cardinales ? Abstinence , sobriété , chasteté , pudeur ; il pratiqua ces vertus au plus haut degré de perfection. Nous avons parlé de sa pénitence , qui renferme & l'abstinence & la sobriété. Nous ne toucherons que légèrement ce qui regarde la pureté. Ses Confesseurs allu-

rent qu'il ne l'a flétri jamais; & que par ses rigoureuses penitences, il avoit reprimé ses passions à un point, qu'à peine lui faisoient-elles ressentir quelques legeres atteintes contre la pudeur. Ce n'est pas qu'il n'ait été exposé plus d'une fois de la part des personnes du sexe; plusieurs d'entre elles lui ont tendu des pieges, & ont essayées de l'y faire tomber; mais ou il les chassa toujours honteusement, ou il les convertit heureusement. Estant un jour en voyage, il arriva fort tard dans un Bourg où il fut obligé de coucher; il n'y put trouver pour retraite qu'une maison seculiere. Quoique l'on lui offrit un lit ordinaire, il s'enveloppa d'une simple couverture & se coucha par terre. Dans cette situation si peu propre à donner de la tentation, &

à exciter les passions ; une jeune fille qui s'étoit glissée furtivement dans la chambre, s'approcha de lui & lui déclara sa passion, avec menaces, que s'il ne la satisfaisoit sur le champ, elle crieroit au secours, comme s'il avoit voulu lui faire violence. A ces paroles le Saint ne consulta que son zele, il se leve tout animé ; la reprend vivement ; lui fait sentir l'infamie de sa conduite ; il la rappelle à des reflexions serieuses, & lui inspire la terreur des jugemens derniers ; en sorte que cette jeune personne se convertit sur le champ, & sortit de la chambre plus confuse encore, qu'elle n'avoit marqué d'impudence lorsqu'elle y étoit entrée. Il paroissoit dans son extérieur quelque chose de si extraordinaire, que sans pouvoir le définir, on se sentoit porté effi-

cacement à reprimer tout ce qui n'étoit pas assez pur. Plusieurs personnes qui ont imploré son intercession, même après sa mort, ont ressentis les mêmes impressions. C'est ce qui faisoit dire à sainte Theresé, sans doute après en avoir eu revelation, que saint Jean de la Croix étoit une des ames les plus pures de l'Eglise, & que le Seigneur l'avoit enrichi du précieux tresor d'une pureté virginale.

Sa modestie fut sans exemple: cette vertu regle les sentimens que l'on doit avoir de soi-même, & elle s'applique à former l'exterieur d'une maniere bienféante, & convenable à l'état. Son premier effet, c'est de prémunir contre les applaudissemens, & d'inspirer de l'amour pour les humiliations & les bassesses, comme si en effet elles

étoient dûës. A proprement parler, la modestie prise en ce sens, n'est autre chose que l'humilité chrétienne. Saint Jean de la Croix pratiqua cette vertu dans toute son étenduë ; quelque distingué qu'il fut par les graces, & par les consolations celestes, bien loin de s'en faire un sujet de vanité, & de se produire avec le titre d'homme à revelation & à miracle ; il se crut toujours indigne de ces faveurs, & il ne tint pas à lui qu'elles ne fussent ensevelies dans l'obscurité & dans l'oubli. On ne le vit jamais ému, quelqu'injure qu'on lui fit. Son humilité lui dictoit qu'il en meritoit encore de plus outrageantes. Un Provincial d'un certain Ordre ayant appris de la bouche même de saint Jean de la Croix, pour lors Vicaire Provincial d'Andalousie,

qu'il demeueroit avec plaisir dans le Couvent de Grenade, surnommé des Martyrs; parce que c'étoit un lieu solitaire, lui repliqua : *Votre Reverence est apparemment le fils de quelque paysan, puisque vous vous plaisez ainsi à la Campagne.* S. Jean de la Croix lui répondit sans s'émouvoir : *Mon Reverendissime Pere, je suis encore d'une naissance plus obscure, mon pere étoit un pauvre Tisserant.* Une réponse si douce & modeste, édifia ceux qui étoient presens, pour le moins autant que l'insulte de l'orgueilleux Provincial les avoit scandalisez. Un jour lorsqu'il étoit Supérieur, il reprenoit en particulier un de ses Religieux, qu'il avoit surpris dans une inobservance; il le reprit en pere tendre & charitable; cependant ce Religieux indocile en fut si vive-

ment piqué, qu'il passa toutes les bornes du respect, & exhala sa bile en reproches & en insultes; le saint homme à la vûë de ces excès, se jette aux pieds de ce Religieux outré, & la face contre terre, il demeura dans cette posture humiliante, jusques à ce que ce Religieux rentré en lui-même, se prosterna & donna des preuves certaines de son retour.

Avec quel empressement ne chercha-t-il pas les humiliations! Nous en avons parlé, lorsque nous avons raconté qu'il demanda trois graces singulieres à Nôtre Seigneur. Lorsqu'il étoit Supérieur, il faisoit appeller son frere d'Yepés, parce qu'il étoit & fort pauvre & fort pauvrement vêtu. Avoit-on besoin de quelque Ouvrier, sur tout pour le Jardin, François d'Ye-

pés étoit averti à l'instant, & le saint homme affectoit de lui parler, de l'appeller son frere en presence des personnes les plus distinguées qui ne le connoissoient point. Il souffroit impatiemment que l'on le louât : il fut inconsolable d'apprendre que l'on l'avoit tiré lorsqu'il étoit en extase. Il se plaignit amèrement de ce qu'un Religieux avoit assuré que les cinq playes qu'il avoit eu sur le pied en forme de Croix, étoit une ressemblance des *Stigmates* de Notre Seigneur Jesus-Christ ; & ce qui est de plus remarquable, c'est qu'il ne pouvoit se contenir dans les circonstances flatteuses, pendant qu'il ne disoit pas un mot dans toutes les operations douloureuses que l'on lui faisoit. Il eut toujours pour les superioritez une espece d'horreur ; il ne pouvoit

voit comprendre comment un Religieux pût les ambitionner. Dans un Chapitre Provincial, célébré à Grenade, on fut quelque tems divisé sur le choix d'un Provincial. Saint Jean de la Croix simple spectateur de ce trouble, se retire en un coin, & réitérant sans cesse le signe de la Croix, il s'écrie: *Le bon Dieu vous bénisse, mes Reverends Peres, quoy ces sortes de choses font naître chez vous des divisions? Est-il possible que quelqu'un d'entre vous puisse souhaiter d'être Supérieur? Dieu me preserve d'une pareille foiblesse.* Toute l'ambition de ce grand homme se terminoit aux pratiques humiliantes: toujours exact à celles que l'on observe ordinairement dans la Réforme des Carmes Déchaussez, il se portoit de lui-même aux actes de surerogation. Quoi-

qu'il fut Superieur, on le vit servir à la cuisine, & exercer les offices les plus bas.

On peut dire à la loüange de S. Jean de la Croix, que sa composition exterieure étoit toute angelique; les yeux continuellement fixés sur la terre, il ne les levoit que pour regarder le Ciel. Comme il passoit un jour par un lieu de plaisance, qui appartenoit au premier Marquis de Sainte Croix; son Compagnon l'excita à en considerer les bâtimens, & les peintures faites par une main étrangere: *Nous autres*, lui répondit saint Jean de la Croix, *nous allons pour ne point voir, & non pas pour voir.* Malgré la pauvreté de ses habits, il eut soin d'être vêtu modestement. Quelque étroit & quelque incommode que fut son lit, il ne s'y tint jamais

dans une posture indecente.

La modestie dans les paroles lui fut toujours chere ; il ne pouvoit souffrir qu'on parlât des plaisirs, à moins que ce ne fût pour en gémir. Les discours un peu libres le revoltoient ; tout son zele se développoit alors, & il alloit jusqu'aux severes corrections, lorsque quelqu'un s'échappoit en sa présence. Il n'étoit encore que Seculier qu'il se conduisoit ainsi.

Quel silence plus profond que le sien ! Nulle parole oiseuse ; nulle conversation inutile : fidele observateur de la Regle, qui interdit tout entretien aux Carmes Déchauffez, depuis Complies jusqu'à la fin de Prime du lendemain ; rien ne fut capable de la lui faire violer. Etant Vicaire Provincial, il arriva un jour après Complies dans un

Couvent de la Réforme ; le Prieur & les autres Religieux qui étoient allez au devant, lui marquèrent la joye qu'ils avoient de le voir, & lui firent des questions sur son voyage ; saint Jean de la Croix, qui dans cette occasion eût pû dispenser de la loi du silence, leur fit une sévère correction de leur infidélité, & sans répondre à leurs questions, il se retira dans sa cellule.

Il avoit pour la pauvreté un penchant particulier. Ses habits étoient toujours les plus pauvres & les plus usez de la Maison. S'il s'appercevoit que quelque Religieux en portât de plus méchans que les siens, il l'obligeoit à l'instant de changer avec lui. Etant Prieur à Segovie, il se choisit une chambre si étroite, qu'elle ne pouvoit contenir qu'un lit & une petite table. Tous ses

meubles se réduisoient à une Croix, une image de la sainte Vierge, la sainte Bible, & un Breviaire. Il inspiroit l'amour de cette pauvreté à tous les Religieux & Religieuses qu'il voyoit : *Persuadez-vous*, leur disoit-il, *que quand vous serez pauvres dans l'usage des commoditez de la vie, vous deviendrez de vrais spirituels.* A Baëces lorsqu'il étoit Supérieur, il reprit severement un Religieux, qui sous le prétexte que la perfection Evangelique ne consistoit pas dans des bagatelles, s'étoit faisi d'un Capuce plus propre & plus commode que les autres ne le portoient. A ce sujet le saint homme avoit coutume de dire que : *Celui qui n'estime point l'habit pauvre, ne mérite pas de le porter.* Il parloit de cette vertu avec tant d'éloquence, qu'il détachoit ses Religieux

de toutes les affections terrestres. Quelquefois pendant qu'il gouvernoit le Couvent du Calvaire, il n'avoit que du pain à donner à ses Religieux : un jour comme il ne s'en trouvoit pas dans la Maison, il ordonna que l'on en cherchât ; après plusieurs recherches, on vint lui en apporter un morceau très-dur, qui étoit un reste de plusieurs jours ; il le fit porter au Refectoire, afin que l'on pût le bénir à l'ordinaire ; & les Religieux ayant pris leur place, il leur fit un discours si touchant sur les avantages de la sainte pauvreté, que sans avoir rien pris, ils se retirèrent dans leurs cellules si consolez & si contents, qu'ils ne pensoient plus à manger. A la vérité la Providence ne tarda gueres à les pourvoir abondamment ; on vint présenter à la porte une au-

même considerable, qui suffit pour les nourrir pendant du tems. Le Saint ne put se contenir à la vûe de ce bienfait, il fondit en larmes; on eût dit que ces larmes étoient de joye, mais les plaintes en développerent le principe: *Il semble, disoit-il, que Dieu se désie de notre patience dans nos souffrances.*

Saint Jean de la Croix, ne se distingua pas seulement dans les vertus, dont nous venons de toucher quelques traits; il reçut de Dieu le don de prophetie: il lût dans l'avenir, il pénétra les secrets des cœurs. Il étoit Prieur à Grenade l'an 1588. pendant lequel on traitoit de la Beatification de sainte Therese, il assura le Pere Jean de Saint Ange, que la Canonization s'en feroit pendant sa vie, ce qui arriva de la sorte. Il prédit

au Frere Pierre des Anges, pour lors Carme Déchaussé, qu'il passeroit à l'Observance Mitigée. Au Pere Jerôme Gratian, qu'il quitteroit la Réforme pour entrer chez les Carmes chauffez. A la Mere Beatrix du Saint Sacrement, Maîtresse des Novices & Sousprieure du Couvent des Carmelites Déchaussées de Segovie, qu'elle feroit attaquée d'une longue & douloureuse maladie, qu'elle mourroit subitement, mais qu'elle feroit sauvée; l'évenement répondit à ces prédictions. Dieu lui revela & la maniere injurieuse dont il devoit être traité au Chapitre de Madrid, & son enprisonnement à Toledé. Comme il voyageoit un jour avec un Religieux de son Ordre, il s'écarta tout à coup du grand chemin, & pria son Compagnon de le suivre; après avoir erré en appa-

rence dans des bois & dans les lieux circonvoisins, ils se trouverent tous deux dans une vallée écartée, où ils apperçurent de loin un homme que le desespoir portoit à se pendre ; déjà il paroissoit la corde au col, ils essayèrent de l'arrêter par leurs cris, mais en vain, le malheureux attacha sa corde à un arbre, & y demeura suspendu ; c'en étoit fait de sa vie, si les deux Religieux ne fussent arrivez à ce moment ; ils le soutinrent, le détachèrent, & firent sur lui tant d'impresion par leurs vives remontrances, qu'ils le ramenerent à la raison. On vit à peu près la même chose à l'occasion de cet Apostat, dont nous avons parlé. Une Novice des Carmelites du Monastere de Grenade étoit fortement tentée de quitter l'habit ; comme elle n'avoit décou-

vert cette tentation à personne ; le saint homme lui dit dans une conference particuliere qu'il eut avec elle : *Ma Fille, ne doutez point de votre Profession, vous ne sortirez pas, & vous serez Religieuse.* La Novice sourit à ce discours, également frappée de la certitude avec laquelle le Saint lui parloit, & du peu d'apparence qu'elle voyoit au succès de cette prédiction. Saint Jean de la Croix ajouta, pour appuyer ce qu'il venoit de lui dire : *Cette tentation, ma Fille, n'est point volontaire.* Ces paroles prononcées avec assurance, firent rentrer cette jeune Novice en elle-même ; mais elles la jetterent dans un nouveau trouble ; elle craignit que cette tentation devenant publique, les Religieuses ne la refusassent à la Profession : le Saint découvrit encore

remouvement interieur, & rassura ainsi la Novice : puisque votre tentation n'a pas été volontaire, ne vous affligez point, elle ne durera pas long-tems, & les Religieuses vous admettront unanimement à la Profession; le tout arriva comme le Saint l'avoit prédit. Une autre Religieuse Carmelite, n'osant s'expliquer ouvertement à saint Jean de la Croix, le Saint lui découvrit à elle-même tout ce qui se passoit de plus secret dans l'interieur de son ame. L'on apprend par la déposition de la Mere Anne de S. Albert Carmelite Déchaussée, qu'ayant voulu consulter le Bienheureux Pere sur quelques peines dont elle étoit agitée, elle en reçut une lettre, par laquelle il répondoit à celle qu'elle se propoisoit de lui écrire. Nous copierons ici les

dernieres lignes de cette même lettre : *Si vous voulez traiter de vos peines avec moi, considerez ce miroir sans tache du Pere Eternel, vous en recevrez sans doute de la consolation, j'y vois tous les jours votre ame à découvert.* On pourroit rapporter mille autres faits à ce sujet, la brieveté que nous nous sommes proposée dans ce recueil, ne nous permet pas de les exposer.

Saint Jean de la Croix avoit un merveilleux discernement d'esprit. La Superieure d'un certain Monastere de Lisbonne, vivoit en grande opinion de sainteté. Tout le monde en parloit comme d'un prodige. Les Sçavans hommes de ce tems y accouroient en foule, & s'en retournoient édifiez. Plusieurs d'entre les Carmes Déchauffez qui s'étoient rendus à Lisbonne pour le

Chapitre Provincial, allerent présenter leurs respects à cette Religieuse; ils poufferent la veneration jusqu'à lui demander quelque chose qui eût été à son usage. Le Bienheureux Pere, pressé vivement de la visiter, s'y refusa constamment: *Que ceux qui veulent y aller y aillent, disoit-il à haute voix, que vait-on voir? une fille séduite par le malin esprit, ils n'ont qu'à se taire; Dieu découvrira bien-tôt la tromperie.* La même chose arriva à peu près à l'égard d'une Novice Carmelite du Monastere de Veas; elle passoit communément pour une fille d'une éminente sainteté; sa vie paroissoit reguliere, & on ne voyoit en elle que pratiques saintes, qu'actions de pieté; saint Jean de la Croix alors Prieur de Grenade, écrivit à la Mere Catherine de

Jefus, Prieure des Carmelites de Véas, qu'elle eût à chaffer cette Novice. En confequence de cet avis, la Mere Prieure examina de plus près la conduite de cette fille, & y trouva du déreglement qui l'obligea à la renvoyer.

Dieu avoit donné à saint Jean de la Croix un empire absolu fur les Démons. S'il connoiffoit parfaitement les vrais Energumenes, il marquoit également le tems qu'ils devoient être poffédez ou obfédez. Sainte Therefe instruite à n'en point douter, que le saint homme étoit favorifé de cette grace, écrivit un jour à la Mere Prieure des Carmelites de Medine: *Ma Fille, je fuis fâchée de l'infirmité de la Sœur Isabelle : faites venir le saint Pere Jean de la Croix, il a reçu de Dieu le pouvoir de chaffer les Dé-*

mons. Cette Religieuse passoit pour obsédée ; mais le Bienheureux Pere ne se méprit point : après quelque examen , il reconnut qu'elle étoit folle & non pas obsédée. Etant à Avila , on le pria de visiter & d'exorciser une Religieuse réellement Energumene , ce qu'il fit ; mais le Démon résistant & les Vespres étant sonnées , le Bienheureux Pere descendit au Chœur avec cette infortunée Religieuse , pour chanter les Vespres de la veille de la très sainte Trinité : au verset *Gloria Patri* , le Démon éleva en l'air cette Religieuse ; tout le Chœur s'arrêta , & les Religieuses épouvantées n'eurent pas le courage de passer outre ; mais le Saint élevant sa voix parla à l'esprit malin : *Au nom de la sainte Trinité , Pere , & Fils , & Saint Esprit : je te commande* , lui dit-il , *de remettre*

*cette Religieuse à sa place.* Le Démon obéit à l'instant ; & le Saint ayant recommencé les Exorcismes après Vespres, la Religieuse fut guérie. Une autre Religieuse âgée de vingt ans parloit proprement toutes sortes de Langues, & raisonnoit sçavamment sur les plus grandes difficultez de la Theologie. On admiroit & sa facilité à s'expliquer, & la maniere éloquente avec laquelle elle s'énonçoit. Les Supérieurs de son Ordre, craignant avec sujet l'illusion, prièrent instamment le Bienheureux Pere d'examiner ette fille. Cet humblê Serviteur de Dieu se rendit malgré les répugnances qu'il avoit d'exercer ces sortes de fonctions ; il alla voir la Religieuse, il connut qu'elle étoit réellement possédée & obsédée ; & en effet les tremblemens extraor-

dinaires; la sueur; les palpitations de cœur; les differens changemens qui parurent sur elle, au moment qu'elle s'approcha du Bienheureux Pere, en étoient des preuves assez solides. Le Saint la pressa de lui avoüer ce qui en étoit; elle raconta elle-même, que depuis sa tendre jeunesse elle s'étoit livrée à un certain homme qu'elle ne connoissoit point, & à qui sur la promesse de posséder toutes les sciences, elle avoit donné un écrit signé de son sang. Le Bienheureux Pere l'ayant exorcisée inutilement, il eut recours avec succès à l'oraison, & à l'efficace de la parole; la Religieuse attendrie, déplorait déjà l'énormité de son crime. Le Démon voyant qu'il alloit perdre sa conquête, épia le moment que Jean de la Croix fût retiré, & prenant

la forme du Serviteur de Dieu, il essaya de porter cette Religieuse au desespoir. Le saint homme qui étoit alors en son Monastere, & prioit pour cette malheureuse, apprit par revelation ce qui se faisoit; il courut au Couvent de la possédée, se fit conduire au Parloir, & à sa présence le fourbe disparut. Il fut dans la suite forcé à rendre la cédule, & la Religieuse étant délivrée, vécut depuis dans une solide piété, sous la direction du Bienheureux Pere.

Ces esprits tenebreux ne rougissent pas de faire l'aveu de leur foiblesse, & de relever le pouvoir que saint Jean de la Croix exerçoit sur eux. Un Carme Déchaussé, Compagnon du Saint à Grenade, atteste qu'il a entendu de la bouche d'une possédée : *Quoi, je ne pourrai*

*vaincre ce petit Frere là? mes pieges ne pourront le faire tomber? Il me persecute depuis tant d'années en differens endroits, que ne me laisse-t-il enfin où je suis. A Iznatorafe, terre du Domaine du Roi d'Espagne, il s'écrioit par la bouche d'un autre possédé: Voilà déjà le Basile qui vient me persecuter; & d'autres fois: Voilà le petit Senegue qui vient me tourmenter.*

Saint Jean de la Croix eut un égal empire sur les tempêtes excitées par ces mêmes Démons; il dissipoit les tourbillons; il calmoit les agitations de l'air, par le seul signe de la Croix. Depuis sa mort ses Reliques ont operé le même prodige.

Dieu pour mettre le sceau à tant de graces & de faveurs, gratifia son Serviteur du don des miracles;

il en fit de surprenans pendant sa vie & après sa mort : nous n'en entreprenons pas ici le détail exact ; nous donnons un simple abrégé ; nous n'écrivons pas une vie complete.

Un Frere Carme Déchauffé du Couvent de la Peignuela ayant allumé un grand feu hors de la clôture, un vent impetueux porta les flâmmes jusques aux hayes du clos des hayes il se communiqua au Monastere avec tant de violence, que déjà les Religieux ne pensoient qu'à s'enfuir. Le Serviteur de Dieu, la Croix en main, se jette au milieu des flâmmes, se prosterne en terre, & le feu s'éteint à l'instant.

Saint Jean de la Croix se trouvant en voyage, accompagné du Frere Pierre Marie, & du Frere Martin de l'Assomption, tous deux

Carmes Déchauffez. Le Frere Pierre Marie se heurta si rudement contre une pierre, qu'il se cassa la jambe; le Serviteur de Dieu y accourut avec le Frere Martin; & ayant remis cette jambe le moins mal qu'il put, il cracha sur un linge, en couvrit la playe, & soutenu par le Frere Martin, il mit le Frere Pierre Marie à cheval. Ils firent quelque peu de chemin en cet équipage, & étant arrivé dans un Village, le Frere Pierre Marie descendit de cheval avec autant de facilité que s'il n'eût pas été blessé; & en effet, il se trouva entierement guéri. A la vûe de ce spectacle le Frere Martin de l'Assomption cria au miracle; mais le Pere Jean de la Croix lui imposa silence: *Vous ne sçavez pas, mon Frere, lui dit-il, ce que c'est qu'un miracle. Un pauvre*

Muletier qui s'étoit également cassé la jambe, fut guéri aussi promptement par le même remede appliqué par le Saint.

Il est incontestable que les linges & les bandes qui servoient à nettoyer & à envelopper ses playes, outre l'odeur agreable qu'ils exhaloient, ont rendu la santé à une infinité de malades.

Les Procès verbaux dressés pour la Beatification de saint Jean de la Croix, font mention de 91. miracles, dont 27. arriverent de son vivant, & 64. depuis sa mort jusques à l'année 1674. où il fut Beatifié : nous n'en rapporterons que deux des derniers.

Louise Vela de la Lune, née & demeurante à Ubede, fut saisie d'une fièvre violente l'Automne de l'année 1617. La maladie fit des

progrès jusques au vingt & un Novembre suivant, auquel tems elle fut surprise d'une apoplexie, qui la priva absolument de l'usage de tous ses sens; tous jusques aux Medecins mêmes, la crurent morte. Quoiquel'on disposât toutes choses pour ses funerailles, on ne voulut cependant rien precipiter, & on la garda trois jours dans cet état. Louis Nugnez son oncle, touché vivement de la deplorable situation de sa niece, pria le R. Pere Prieur des Carmes Déchaussez d'Ubede, de lui envoyer quelques Reliques du Bienheureux Pere Jean de la Croix: le Pere Prieur envoya sur le champ deux de ses Religieux, qui apporterent à la malade un pied du Saint; ils le lui mirent à peine sur la poitrine, qu'elle le saisit & le ferra si étroite-

ment, que les deux Religieux obligez de se retirer à leur Monastere, ne purent que très-difficilement le lui arracher. Les spectateurs s'apercevens que la malade avoit ouvert les yeux, & les avoit fixez quelque tems sur la Relique que l'on retiroit de ses mains; commencerent à esperer une prompte guérison par l'intercession de saint Jean de la Croix. Toute la nuit se passa sans qu'il arrivât autre changement à la malade. Le lendemain matin, les deux Carmes Déchaufsez paroissent; ils appliquent de rechef la sainte Relique; la malade l'embrasse & la serre comme auparavant; peu de tems après elle fit un certain bruit, qui approchoit fort du gémissement de la Tourterelle, il sembloit qu'elle parlât à la Relique. Sur les six ou sept heures  
du

du soir ces Religieux voulant s'en retourner au Monastere, on les conjura de rester encore un moment, ce qu'ils firent. A l'instant la malade ouvre les yeux, & s'explique en cette sorte: *Dieu soit loué, j'étois sûre que mon Pere Jean de la Croix me feroit la grace de me rendre la santé.* Tous les parens de la malade qui étoient presens, rendirent à Dieu des actions de graces. Mais Madame Louise ne borna point là sa reconnoissance : c'étoit peu pour elle d'être guérie, si on n'étoit informé que sa guérison fût l'effet de l'intercession de saint Jean de la Croix ; elle se leve avec précipitation, parcourt toute la maison, frappe à toutes les portes, éveille tout le monde : *J'en agis ainsi, dit-elle, afin que l'on voye que je n'ai aucun mal, & que je me porte bien :*

aussi repetoit-elle continuellement que saint Jean de la Croix lui avoit rendu & la vie & la fanté; elle joüit depuis de l'une & de l'autre pendant une longue suite d'années.

Sœur Maincia de Saint Louis, Religieuse Carmelite Déchauffée du Monastere de Malaga, étoit tombée depuis onze ans dans une paralysie presque universelle; à cette paralysie s'étoit jointe une affreuse douleur de tête. Dans cet état incompatible avec tous les exercices corporels & spirituels, elle fut visitée par le R. P. Provincial, qui faisoit alors sa visite reguliere dans ce Couvent: lequel après l'avoir exhorté à la patience, essaya de lui inspirer de la confiance dans la protection de saint Jean de la Croix; il en portoit un doigt sur lui, & les Religieuses l'ayant sçu,

le prièrent avec instance de faire toucher cette Relique à la malade. Le Provincial mit ce doigt sur la tête de la paralytique ; au même instant elle change de couleur , ressent des palpitations de cœur , tremble de tous ses membres ; & peu après se trouve entièrement guérie : elle se leva à l'heure même , & vécut encore cinq ans dans une parfaite santé.

Ce fut sur ces miracles examinés & approuvés juridiquement , que le Pape Clement X. décerna la Beatification du Bienheureux Jean de la Croix : mais Dieu a fait éclater de plus en plus son mérite , par plusieurs autres qui sont arrivés depuis , & qui ont été présentés pour sa Canonisation. Trois entre autres ont été reçûs & approuvés authentiquement par Be-

noît XIII. Pour éviter la longueur, nous ne ferons mention que de celui qui est arrivé en Lorraine.

L'an 1704. Sœur Anne-Françoise Jaugeon, Religieuse Annonciade, de la Ville de Neufchâteau en Lorraine, lieu de sa naissance, fut attaquée d'une maladie extraordinaire, la cinquième année de son entrée en Religion. Une fièvre violente & continuë, avec des vomissemens très-frequens, un crachement de sang & un seignement de nez, qui redoubloient dès qu'elle commençoit à s'assoupir, la reduisirent à l'extrémité. Ce triste état qui dura six mois, sans aucun soulagement de la part des remedes, fut suivi d'un autre encore plus fâcheux. Elle tomba dans une paralysie universelle, excepté la tête qui resta un peu libre, & devint immobile

pendant 2. mois, les bras étendus, & si roides, qu'il étoit impossible de les plier. Le mal monta ensuite à la tête, & la jetta dans un délire affreux, avec des accès de phrenésie, qui duroient dix heures entières. Pendant quelques intervalles, où la violence du mal se ralentissant, elle avoit des momens de raison; elle jettoit les yeux sur une image du Bienheureux Jean de la Croix, qu'elle avoit fait attacher aux rideaux de son lit dès le commencement de sa maladie, & prononçoit le nom du Bienheureux avec un air de dévotion & de confiance. La Supérieure & la Communauté pénétrée de douleur & de compassion de la voir souffrir, sans la pouvoir soulager, tâchoit de lui procurer quelque adoucissement en la changeant de situation; mais dès

que l'on commençoit à la remuer, elle tomboit dans de si grandes défaillances, que l'on doutoit de sa vie. Un jour elle en eut une si marquée, que le Medecin la crut morte, & pour s'en éclaircir, après l'avoir long-tems examinée, il lui enfonça une grosse épingle dans les chairs du bras & de la jambe, sans pouvoir tirer aucun signe de mouvement ou de sentiment, ni même une seule goutte de sang. On ne pensoit donc plus qu'à lui préparer les derniers devoirs, lorsque revenuë de son assoupissement, elle ouvrit les yeux, & les fixant sur la Mere Superieure, elle lui dit d'une voix languissante : „ Ma Reve-  
„ rende Mere, j'ai toujours eu une  
„ dévotion singuliere au Bienheu-  
„ reux Jean de la Croix, je me sens  
„ animée de confiance, & j'espere

obtenir de Dieu par son interces-  
sion du soulagement à mes maux ;  
je vous supplie de faire commen-  
cer une Neuvaine de prieres en  
son honneur ; je m'unis de tout  
mon cœur à la pieté de mes Sœurs,  
& dans les momens de raison &  
d'attention qu'il plaira à Dieu de  
m'accorder, je joindrai mes prie-  
res à leurs vœux. La Neuvaine fut  
commencée le même jour & finit le  
Dimanche des Rameaux. Cepen-  
dant la malade restoit dans le mê-  
me état, toujours immobile dans  
son lit, & dans une alienation pres-  
que sans relâche. La Communauté  
continuoit ses prieres avec ferveur,  
touchée de la patience de leur  
Sœur, & de sa confiance en l'inter-  
cession du bienheureux Jean de la  
Croix. Enfin il plut à Dieu de faire  
éclater ses miséricordes, & de ré-

compenser la foy de la Sœur Anne-Françoise. Le Dimanche des Rameaux, jour de la clôture de la Neuvaine, la Communauté étant au Chœur, la Sœur Infirmiere eut dévotion d'assister à la Procession des Palmes; elle quitta pour ce peu de tems, & revint aussi-tôt; mais quelle fut sa surprise, lorsque rentrant dans l'Infirmierie, elle apperçut au bout d'une allée une espee de Religieuse, qui paroissoit fort empressée à l'endroit où sont renfermez les habits des malades: elle crut voir un phantôme; sa frayeur augmenta par la reflexion que toutes les Religieuses étoient au Chœur, & qu'elle avoit laissée la malade immobile: la voix de la Sœur Anne-Françoise qu'elle entendit la rassura un peu; & encore interdite, elle courut à elle, & lui

demanda si c'étoit elle-même :  
„ Oüy, dit la Sœur Anne-Fran-  
çoise, c'est moi, je suis parfaite-  
ment guerie par l'intercession du  
Bienheureux Pere Jean de la  
Croix; tandis que vous étiez ab-  
sente, mon esprit s'est éclairci,  
je me suis sentie pleine de con-  
fiance, j'ai redoublé mes prieres  
au Bienheureux Pere, & aussi-tôt  
il s'est fait une révolution dans  
tout mon corps; mes membres se  
font dégourdis, mes forces se  
font ranimées; j'ai sauté hors de  
mon lit, & suis accouruë ici pren-  
dre mes habits, pour aller au  
Chœur rendre gloire à Dieu, &  
remercier mon Saint bienfaic-  
teur. La Communauté fut frap-  
pée d'étonnement de la voir dans  
une contenance ferme & un air de

santé parfaite ; elle assista au reste de l'Office, & à la fin on chanta le *Te Deum* en action de graces.

**F I N.**

---

# LEGERE ANALYSE

## DES ECRITS

### DE S. JEAN DE LA CROIX:

**L**A science des voyes interieures, qui paroît dans tous les Ouvrages de S. Jean de la Croix, fut la récompense de sa pieté solide. Ils contiennent quatre Livres; la Montée du Mont Carmel; la Nuit obscure; le Cantique spirituel; la Flamme d'amour.

Dans la Montée du Mont Carmel, le Saint y traite du détachement necessaire à l'ame, pour arriver à l'union divine. Il divise ce premier Livre en trois traitez. Le premier enseigne à se détacher des objets sensibles. Le second marque la necessité de purifier son cœur de tout ce qui n'est pas Dieu. Le troisième indique les moyens propres & efficaces pour acquérir une insensibilité, qui fait le caractere des Chrêtiens qui ne vivent qu'en Dieu.

Dans la Nuit obscure, il y décrit les peines que Dieu fait communément ressentir aux ames qu'il veut élever à la pratique des plus hautes vertus. Ce Livre contient deux parties. La premiere parle des peines des sens interieurs. La seconde traite des peines de l'esprit.

Le Cantique spirituel est un recueil des plus vifs sentimens d'une ame qui est embrasée du feu de la Charité.

Dans la Flamme d'amour, le Saint y caractérise l'union la plus intime & la plus sublime qui puisse se trouver entre Dieu & une ame.

Ce fut cette science sublime qui lui acquit avec justice la qualité de Docteur dans la Theologie Mystique, *Mysticæ Theologiæ Doctor & Scriptor divinorum patiens*. Aussi les plus habiles dans cette science, ne craignent point de le mettre au rang de leurs Maîtres les plus profonds & les plus subtils; & nous avons vû même de nos jours, que dans cette fameuse dispute qui s'éleva sur ces matieres, entre les plus vertueux Prelats du Royaume, chacun se faisoit honneur d'avoir S. Jean de la Croix de son sentiment, par l'estime particuliere que les deux partis en faisoient. Mais la verité de sa doctrine triompha; elle servit à rendre à la dévotion déjà presque décriée, la splendeur de sa pureté, & contribua beaucoup à dissiper pour toujours un amas de nuages, d'autant plus difficiles à démêler, qu'ils ressembloient plus à la lumiere. En un mot, l'on peut dire de ses Ouvrages, ce que saint Jérôme disoit de ceux de saint Hilaire écrivant à *Leta*, qu'on peut les lire en toute assurance, & sans s'exposer à aucun danger.

---

A PARIS. De l'Imprimerie de J. B. LAMBSLE, rue des Noyers, à la Minerve 1725.

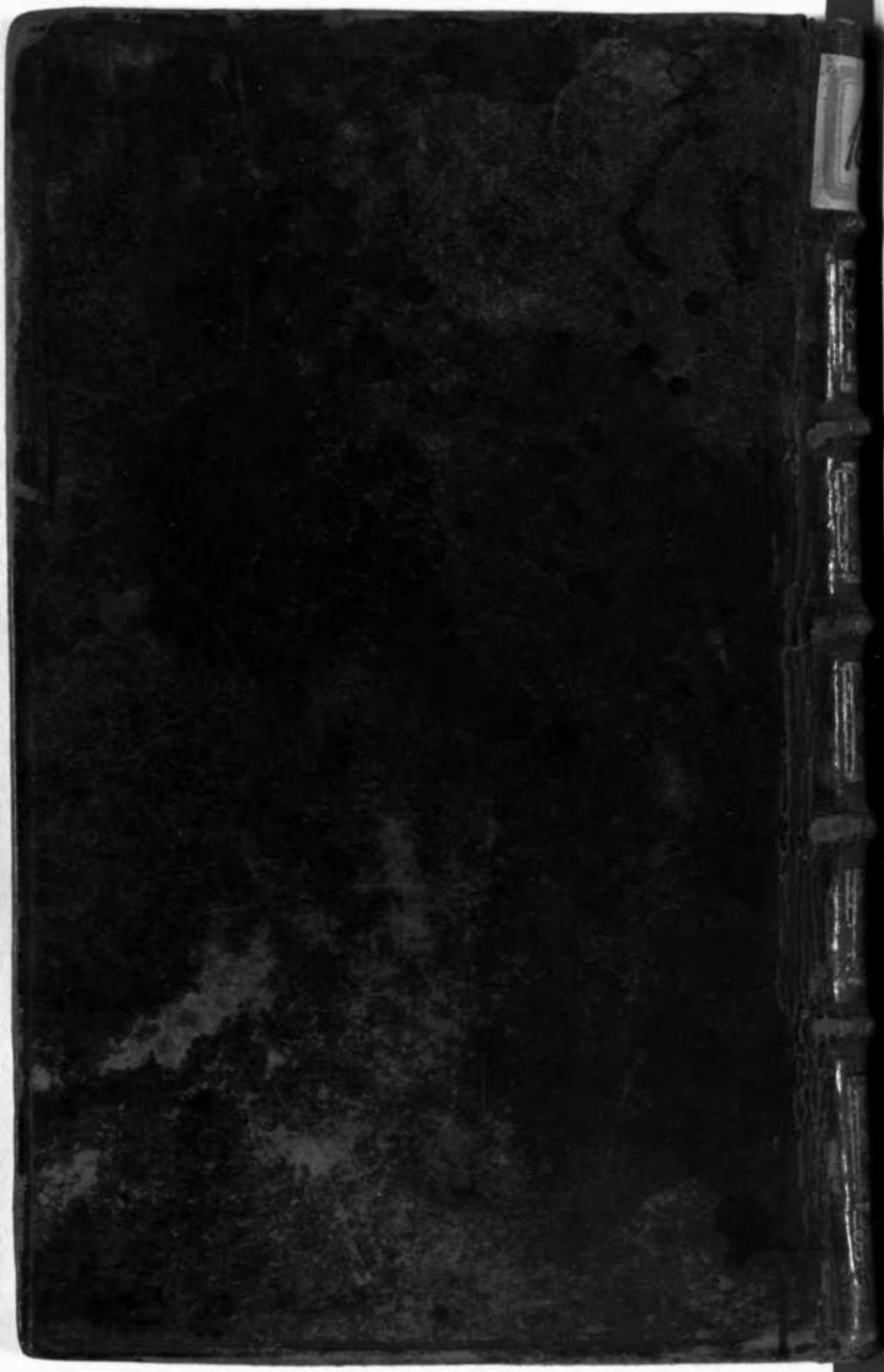




1620

12

3



1620.

VSEB  
S. J. D.  
LACR

